

Vol. 26 n°44 Edmonton, le vendredi 27 novembre 1992 20 pages 60¢



• *Après 107 ans*

Louis Riel est toujours un héros



(Photo Carole Thibeault)

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le 16 novembre 1885, Louis Riel mourait pour avoir consacré sa vie à la cause des Métis du Manitoba et de l'Ouest canadien. Encore une fois, cette année, les l'Association des Métis de l'Alberta ont profité du 107e anniversaire de sa mort pour commémorer l'oeuvre de cet homme que le gouvernement canadien a reconnu comme «Père du Manitoba», au printemps dernier.

Un groupe de plus de 60 personnes, dont de nombreux Métis, se sont réunies devant les marches de la Législature albertaine pour souligner l'événement, le 16 novembre dernier. Des invités spéciaux tels que Larry Desmeules, président des l'Association des Métis de l'Alberta; Ken Noskey, président du Metis Settlements

...suite en page 3

«Il faut prendre notre place!»

-Ghislaine Foulem

...à lire en page 3

Si le père Chalifoux vivait encore...

...à lire en page 6

Dure fin de semaine pour les Oilers!

...à lire en page 17

Encan pour Canards Illimités

Les soirées francofun gagnent en popularité à Calgary. Suzanne Sawyer, présidente du comité chargé de la mise sur pied de ces soirées est en compagnie de la mascotte de Canards Illimités qui ont recueilli 6 500$ grâce à un encan silencieux.

... à lire en page 15

Les élévateurs de St-Albert

...à lire en page 8



En bref...

Oblats en formation

EDMONTON - Cinq frères oblats, trois scolastiques et un prénovice sont présentement en formation à différents endroits au Canada et aux États-Unis. Ce sont les frères Adam Sulewski, Clayton Hansen, Léonard Roy et Larry Richard; les scolastiques André Vincelette, Khiet Nguyen et James (Jim) Holland et le prénovice Waren Dungen.

Conseil général des Oblats

EDMONTON - Le Chapitre 1992 du Conseil général de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée regroupait 106 délégués venant de 46 pays. Ils représentaient le monde oblat qui est présent dans 64 pays à travers le monde. Cette réunion se tenait à Rome durant une bonne partie du mois de septembre et le supérieur provincial de la Province Grandin, le père Jacques Johnson, y participait. Les oblats ont élu leur nouveau Conseil général qui sera composé des pères Gérard Laprise, Ronald Carignan, Angelito Lampon, Santiago Rebordinos, Alexander Motanyane, Guillermo Steckling, Marcello Zago, Daniel Corijn, Ryszard Szmydki et Jean-Pierre Caloz.

Chez les Soeurs de l'Assomption

EDMONTON - Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge ont élu un nouveau Conseil provincial en août dernier. Sr Yvette Hébert a été nommée supérieure provinciale et les Srs Berthe Lavoie, Carmel Joly, Colette Pelchat et Denise St-Amault sont les conseillères provinciales.

Centre paroissial

EDMONTON - C'est demain, le 28 novembre 1992 qu'aura lieu l'inauguration du centre paroissial St-Thomas d'Aquin. La cérémonie débutera à 16h30 par une messe suivie des discours de circonstance. Il y aura également un souper ainsi qu'une soirée. Les paroissiens sont invités à venir célébrer.

• PJFCO

Les jeunes de l'Ouest prennent d'assaut l'Assemblée législative de Régina

THÉRÈSE DORÉ
collaboration spéciale

REGINA- Ils venaient de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, des territoires et bien sûr de la Saskatchewan. Cinquante-quatre jeunes, de 16 à 25 ans, se sont donnés rendez-vous à l'Assemblée législative de la Saskatchewan afin de tenir le 2e Parlement jeunesse franco-canadien de l'Ouest, du 13 au 16 novembre dernier.



(Photo Thérèse Doré, L'Eau Vive)

Les députés du Parlement jeunesse démontrent leur respect envers la reine en respectant les règlements de l'Assemblée législative.

Cette expérience, pour la plupart, représentait une occasion unique d'exercer l'art oratoire et surtout de se familiariser avec les procédures parlementaires. Chantal Bérard du Manitoba est devenue Première ministre, Michel Bédard du Manitoba a pris la place du vice-premier ministre et Anil Risbud, de l'Alberta, avait le rôle d'Orateur.

«C'est une expérience enrichissante pour comprendre le gouvernement. Je peux aussi m'exprimer plus facilement et être confortable autour de mes amis», explique Bernard Magnan, qui jouait le rôle de ministre des Affaires publiques. «C'est pas tous les jours qu'on peut être capable de débattre de différents sujets et d'être à l'Assemblée législative. Ça donne la chance de parler avec d'autre jeunes qui aiment la politique», commente Justin Vaive, étudiant de 12e année et ministre des Finances pour l'occasion.

En effet, tous ces jeunes sont des mordus de politique. Parmi eux, se trouve la relève des leaders francophones de l'Ouest. L'exercice d'un tel parlement leur a permis de présenter divers projets de loi, dont trois ont été adoptés: celui qui rend inacceptable la dette nationale; celui légalisant le mariage entre personnes homosexuelles; et celui légalisant la prostitution. Ces sujets, selon la Première ministre Chantal Bérard, «démontrent l'intérêt que nous leur portons dans le sens où pour les mariages entre homosexuels, la Charte des droits et libertés doit s'appliquer à tous, homosexuels y compris. Quant à la prostitution, nous en sommes venus à la conclusion qu'elle existe depuis toujours et que la légaliser minimiserait la violence qui l'accompagne».

La grande majorité des jeunes qui ont participé à ce 2e Parlement de l'Ouest n'en était pas à leurs premières armes. Mais pour quelques-uns comme Paulette Marchildon, étudiante en 11e année au Collège Mathieu, c'était une première: «Je représentais la circonscription de Souris Moose Mountain. J'ai trouvé mon expérience formidable. J'ai pu apprendre le système parlementaire et certaines règles de l'art oratoire; par exemple de donner mon opinion et la façon de ramener mon point de vue pour le faire ressortir».

Le député fransaskois Armand Roy a été rappelé à l'Assemblée pour l'occasion afin d'agir à titre de Gouverneur général lors des cérémonies d'ouverture et de clôture. Même s'il a avoué avoir eu quelques difficultés à s'adapter à son nouveau rôle de député la première année de son mandat, il leur a conseillé «de s'impliquer dans la vie politique car il est important que les Canadiens français soient actifs en politique».

Le prochain Parlement jeunesse franco-canadien de l'Ouest aura lieu à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest et Martine Couture d'Edmonton en sera la Première ministre.

Dans LE FRANCO il y a 25 ans...

Édition du mercredi 29 novembre 1967

MANCHETTES:

Page 1
60e anniversaire de la paroisse St-Edouard

Pages 2-3-9
reportage sur les États généraux du Québec

Page 13
Le travail à l'extérieur sort la femme du ghetto maternel

• Développement

24 millions $ pour le développement économique

EDMONTON- Le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta verseront 24 millions $ pendant des trois prochaines années pour aider les collectivités et les entreprises albertaines à mettre sur pied des initiatives qui permettront de renforcer et de diversifier l'économie.

M. Harvie Andre, ministre d'État et leader du gouvernement, et M. Peter Elzinga, ministre du Développement économique et du Commerce, ont annoncé, le 21 octobre dernier, la signature de l'entente Canada/Alberta sur le développement commercial et communautaire.

Cette entente de trois ans permettra au Albertains d'entreprendre des projets avantageux pour leurs collectivités et ainsi d'accroître la compétitivité de leurs entreprises locales de fabrications et de services. Elle consiste en deux grandes initiatives: l'Initiative d'inspiration commerciales, qui porte sur le développement économique local, et l'Initiative commerciale, qui porte sur l'accroissement de la compétitivité de l'industrie.

En vertu de l'Initiative d'inspiration communautaire, une aide est accordée aux collectivités pour faciliter le développement économique local, promouvoir l'esprit d'entreprise et le leadership, encourager l'investissement dans les projets locaux et améliorer l'accès aux renseignements commerciaux.

L'initiative commerciale apporte une aide aux entreprises albertaines de fabrication, de transformation et de services reliés afin qu'elles deviennent plus compétitives à l'échelle nationale et internationale. L'accent sera mis sur les programmes conçus pour améliorer la technologie et les produits, assurer l'expansion des marchés d'exportation et introduire la gestion de la qualité dans les milieux d'affaires en Alberta.

• AEF - AGFFA

«Il faut prendre notre place!»

-Ghislaine Foulem

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Une trentaine de femmes, venues des quatre coins de la provinces, se sont rencontrées en fin de semaine dernière pour participer aux assemblées générales annuelles de deux associations qui se font de plus en plus actives en Alberta: Action éducation femmes (AEF)- Alberta et l'Association des groupes de femmes francophones de l'Alberta (AGFFA).

Une assemblée de fondation, c'est important!

C'était une première pour Action éducation femmes - Alberta! Bien que l'association existe officieusement depuis 1986 dans la province, les membres élisaient un conseil exécutif pour la première fois. AEF sera désormais un groupe structuré.

Pour l'occasion, Monique Hébert, présidente du Réseau national d'Action éducation femmes, était présente et cette dernière en a profité pour parler des grands dossiers de l'heure. Présentement, le réseau met particulièrement l'accent sur la mise en valeur de la main-d'oeuvre. Selon Mme Hébert, si ce dossier de juridiction fédérale passe entre les mains des provinces, les minorités telles que les femmes et les francophones pourraient perdre beaucoup d'avantages. «Ça veut dire que nous, les minoritaires, il va falloir constamment aller faire du lobbying pour pouvoir recevoir des fonds pour aller former notre main-d'oeuvre dans des secteurs qui répondent à nos besoins», a-t-elle affirmé.

Même si elle n'était pas une association formelle, AEF a tout de même été active au cours des six dernières années. Fernande Bergeron, présidente «officieuse», a présenté un rapport où les activités n'ont pas manqué: nombreuses conférences, activités dans les cadre de la Semaine nationale de l'éducation des femmes francophones, téléconférence, etc. «Je vous encourage à continuer de promouvoir et d'améliorer l'éducation des femmes francophones, de créer des liens entre les femmes albertaines de toutes les régions et de collaborer avec les autres organismes provinciaux pour réaliser des projets». Les états financiers de l'association montrent des revenus de 6 156 $ après quatre ans.

Donc, le premier conseil exécutif d'AEF - Alberta est constitué de Ghislaine Lavergne, présidente; Elmée Tilroe, vice-présidente; Catherine Berthaud-Picard, trésorière; Angèle Buteau, secrétaire; Micheline Paré qui est l'une des conseillères (les autres n'ont pas encore été élues).

Pour Mme Lavergne, établir une meilleure communication et augmenter le membership, qui se chiffre présentement à 60, sont deux priorités pour la prochaine année. Évidemment, elle n'oublie pas le rôle d'éducation de l'association: «Notre rôle, vraiment, c'est de faire pression auprès des instances qui peuvent offrir des programmes et de sensibiliser les femmes qu'il y a des programmes de disponibles pour elles», de déclarer la nouvelle présidente en guise de conclusion.

AGFFA: la violence contre les femmes demeure une priorité!

L'Association des groupes de femmes francophones de l'Alberta, quant à elle, en était à sa troisième assemblée générale annuelle.

Quelque peu informelle, la réunion a amené les femmes à se questionner à propos de leur rôle dans le plan de restructuration de l'ACFA. De même, les résultats d'une recherche-action sur l'impact de l'utilisation de la langue première en situation de crise ont suscité de fortes réactions.

La directrice générale et la présidente de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, Mmes Diane Vachon et Ghislaine Foulem, ont également assisté à la réunion. Mme Foulem a incité les femmes à faire partie du colloque économique qui se tiendra à Ottawa le 6 février prochain. Selon elle, les femmes doivent faire partie du secteur économique et être actives dans leur développement. «Il faut prendre notre place!», a-t-elle lancé.

L'AGFFA a elle aussi eu une année mouvementée. Le bottin des femmes francophones de l'Alberta, la violence faite aux femmes, participation au colloque de l'ICREF et bien d'autres, sont autant de dossiers traités par l'association.

L'AGFFA recevra une subvention du Secrétariat d'État de 37 000$ pour l'année 1993. La nouvelle présidente, Lydia Roy, entend l'utiliser à bonne escient. Selon elle, le comité de direction doit entretenir une communication accrue avec les groupes membres. De plus, la continuité dans les grands dossiers est des plus importantes. «Une de nos priorités, ça va être encore la violence contre les femmes. Ça fait un an qu'on met nos énergies là-dessus et ça doit continuer!».

Le nouveau comité de direction a été élu: Lydia Roy en est la présidente; Catherine Berthaud-Picard et Adjoa Savage sont encore directrices pour un an et Estelle Lord et Marcella Gascon ont été élues directrices pour les deux prochaines années.

Des femmes qui bougent...

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- L'Assemblée annuelle d'Action éducation femme et de l'Association des groupes de femmes francophones de l'Alberta a donné une occasion aux femmes franco-albertaines de se rencontrer et de discuter de sujets qui leur tiennent à coeur.

Des super-femmes... ordinaires

Gilberte Gougeon a entamé la série d'ateliers par un sujet qui est au coeur de la vie des femmes d'aujourd'hui. L'atelier «Je veux juste être une femme ordinaire» a rappelé aux participantes qu'elles sont des femmes d'action mais qu'elles sont d'abord et avant tout des êtres humains.

Grâce aux expériences personnelles qui ont été partagées au cours de cet atelier, Mme Gougeon a fait la démonstration du cycle d'impuissance qui mène à l'action. Semble-t-il que les décisions importantes qu'une femme prend dans sa vie sont toujours amenées par une situation où il y a perte de contôle. Les sentiments d'impuissance, de colère et de solitude font également partie de cette perte de contrôle. Selon les participantes, il est beaucoup plus difficile pour une femme de passer par-dessus ces sentiments à cause des rôles que lui a assignés la société. Cependant, Mme Gougeon s'est fait réconfortante: «On ne peut grandir que dans la confrontation», a-t-elle déclaré.

Des cours intéressants

Des plus interactifs, le deuxième atelier avait pour but de déterminer les besoins des Franco-Albertaines en éducation. Divisées en quatre groupes, les femmes ont eu à établir une liste de cours ou de programmes qui, selon elles, pourraient intéresser plusieurs catégories de personnes.

Une fois les programmes classés en secteurs prioritaires, les bureaux régionaux du Centre éducatif communautaire de l'Alberta (CECA) consulteront les femmes dans leur région. Selon France Savard, représentante du CECA, une consultation provinciale devrait avoir lieu en juin prochain. Si les fonds le permettent, le CECA tentera d'offrir les cours à la saison 1993-1994.

C'est quoi, le bénévolat?

Le troisième atelier, animé par Agathe Gaulin, a porté sur un point des plus vivants et des plus nécessaires dans la francophonie albertaine: le bénévolat. Les participantes ont eu à identifier les différentes besognes nécessaires au bon fonctionnement d'un organisme; à évaluer le nombres de personnes qu'il faudrait pour les exécuter ainsi qu'à déterminer les qualités d'une bonne bénévole.

Grâce au tableau qu'elles ont brossé elles-mêmes, les femmes ont fait le point sur leur implication au niveau d'organisations ainsi que sur les bienfaits ou les méfaits d'une telle implication.



(Photo Carole Thibeault)

Grâce à l'animation de Gilberte Gougeon, les participantes ont pu raconter certaines de leurs expériences ainsi que partager les émotions et les sentiments qui les accompagnent.

Louis Riel

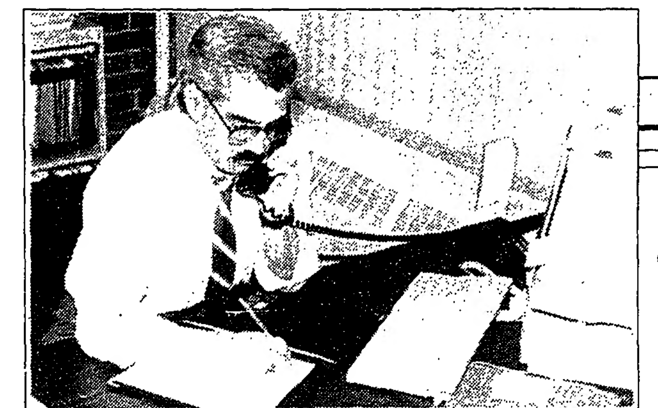
...suite de la page 1

General Council; Dick Fowler, solliciteur général de l'Alberta; Mike Cardinal, député; Dr Anne Anderson et la professeure Olive Dickason ont prononcé des discours à la mémoire du plus grand défenseur des droits métis.

Denis Tardif, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, était également de la partie. Il a de nouveau relever l'importance pour les groupes minoritaires du Canada de se regrouper afin d'aboutir un jour à la reconnaissance de leurs droits. «Tant que nous échouerons à trouver une place pour tous ces Canadiens, l'âme de Louis Riel ne reposera pas en paix», a-t-il déclaré.

N'oubliez pas le Concours de dessins de Noël

voir information en page 8



EDITORIAL

par Pierre Brault

Les enfants et la violence à la télé

Forte de plus d'un million de signatures appuyant sa pétition, Valérie Larivière, une jeune fille d'une douzaine d'années de St-Polycarpe au Québec, est allée porter son message contre la violence à la télévision aux politiciens fédéraux, particulièrement au ministre des Communications Perrin Beatty et au Premier ministre Brian Mulroney.

Elle demande que le gouvernement fédéral légifère et oblige les télédiffuseurs et les câblodistributeurs à bannir la violence du petit écran. On constate que même les émissions pour enfants, surtout les films d'animation comme «The Ninja Turtles», comportent des scènes de violence, de combats, qui n'enrichissent en rien les enfants qui les regardent.

On a des exemples quotidiens de jeunes enfants, qui, influencés par ces scènes, commettent des crimes allant de la mutilation corporelle jusqu'au suicide. Ces scènes de violence qui occupent une bonne partie du temps d'antenne alloué aux enfants, la violence familiale qui fait des milliers de victimes chaque année, ne peuvent que nous inciter à une réflexion profonde sur le rôle que doit jouer ce médium si puissant et si accaparant qu'est la télévision.

La télévision doit jouer un rôle éducatif et divertissant auprès des enfants. Elle doit leur fournir une programmation axée sur l'initiative, le divertissement sain et la créativité qui leur permettra de devenir de bons citoyens, tolérants et actifs. De plus, elle devrait permettre aux jeunes de s'initier aux rudiments de la réalisation d'émissions conçues spécialement pour eux. Déjà certains câblodistributeurs au Québec ont permis une telle expérience qui s'est avérée très enrichissante et positive pour les jeunes.

Il faut aussi exiger des réalisateurs et des producteurs de matériel pour enfants, qu'ils travaillent conjointement avec les éducateurs pour que tout le matériel produit réponde aux besoins et aux exigences pédagogiques présents et à venir.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux réalisent de plus en plus que l'éducation est la clé du succès en direction vers l'an 2000. Il faut donc qu'ils prennent le taureau par les cornes et établissent des normes bien spécifiques qui permettront justement à notre prochaine génération d'être bien équipée pour faire face à toute cette nouvelle technologie de pointe qui s'offre à elle et qui la conduit vers une société de loisirs.

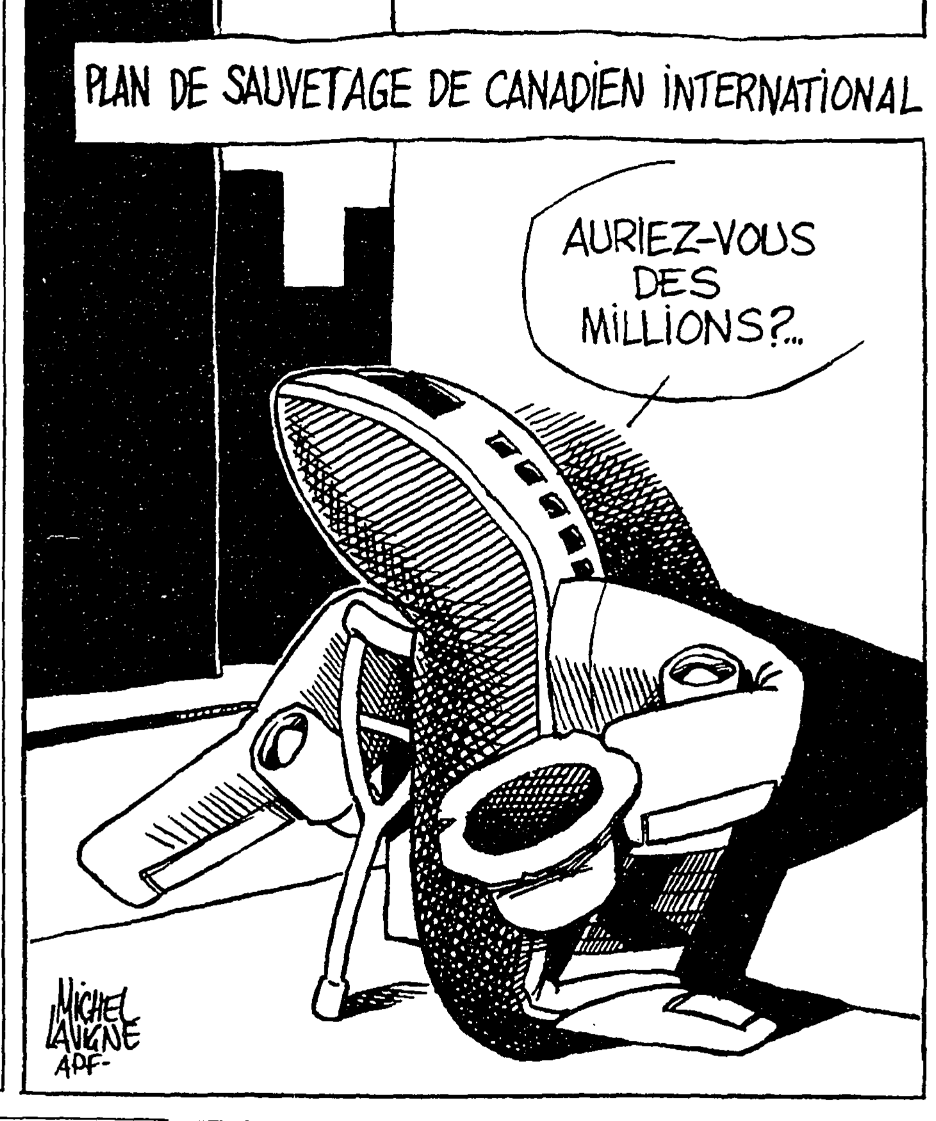
Fini le temps des voeux pieux, des promesses. Il faut que les autorités passent à l'action. Quand on voit le président du CRTC Keith Spicer s'interroger sur la pertinence d'une loi contre la violence et patiner comme il l'a fait quand on lui a demandé son opinion sur le sujet, on peut se demander si M. Spicer ne cherche pas à protéger les câblodistributeurs au lieu de bien protéger la population contre un tel fléau et contre des exploiteurs sans conscience.

Quand une jeune fille de 12 ou 14 ans se rend jusqu'à la colline parlementaire pour convaincre les leaders de notre pays de faire quelque chose contre la violence, cela porte à réfléchir. Il est grand temps que les adultes prennent le dossier en main et trouvent les solutions appropriées pour en arriver à bannir la violence du petit écran. Il faut obliger les politiciens à embarquer dans le jeu et à changer les choses qui doivent l'être pour le plus grand bien de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, petits et grands.

Nos enfants n'ont pas besoin des Batman, des Ninja Turtles, des Robot Cops comme idoles. L'imagination et la créativité des producteurs d'émissions et de films pour enfants se doivent d'aller au-delà de ces personnages imaginaires qui ne peuvent qu'inciter les jeunes à la violence et à l'intolérance.

La littérature française pour enfants fourmille de belles histoires contemporaines qui pourraient faire l'objet de film. Les Aventures de Chatran, film qui a été présenté dans la région de Rivière-la-Paix du 27 octobre au 12 novembre dernier, est un excellent exemple de film qui répond au besoin de nos plus jeunes. Il en va de même des films du producteur Rock Demers qui ont un grand succès au Québec mais que nous ne voyons malheureusement que très peu dans l'Ouest canadien. La lutte contre la violence sous toutes ses formes ne fait que débuter et elle doit enrégimenter tous les intervenants de notre société de consommation.

Pensez-y sérieusement et passez sans tarder à l'action, il y va de l'avenir de vos enfants, de notre prochaine génération.




LE FRANCO

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopleur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD. à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

COMMENTAIRE

Sur la trace des autochtones?

Comme l'Assemblée nationale du Québec a repris ses travaux le 24 novembre, on en saura bientôt plus long sur les suites que les partis politiques québécois entendent donner à l'échec de Charlottetown.

A certains indices, on a le sentiment que, des deux côtés de la chambre, on entend revenir sur l'affaire Tremblay-Wilhelmy, et cela, de la façon la moins rationnelle qui soit. Quand, par exemple, MM. Chevrette et Brassard, ténors du Parti québecois, déclarent avoir reçu des appels teléphoniques de la Sûreté du Québec, toutes les inquiétudes sont permises. MM Chevrette et Brassard crient-ils au feu avant même que les policiers leur aient adressé la moindre question? Il se peut. MM Chevrette et Brassard ont-ils des raisons de croire que M. Bourassa s'efforce toujours, par Sûreté interposée, d'incriminer le Parti québécois dans une blâmable interception de conversations confidentielles? Il se peut. Dans les deux cas, la police doit clarifier sa position. Sinon, le risque est grand de voir l'Assemblée nationale perdre son temps en affrontements stériles et peut-être salissants.

A d'autres indices, on peut croire que le gouvernement Bourassa, de façon d'ailleurs fort sensée, aligne sa stratégie sur celle qu'utilisent si efficacement les autochtones. Le Québec, en effet, indépendamment du sort subi par le projet de Charlottetown, a réaffirmé son désir de se charger seul et d'urgence de tout ce qui a trait à la formation professionnelle. En agissant ainsi, le Québec déclare ceci à Ottawa: «Puisque ce transfert avait du bon sens à Charlottetown, faites-le!». L'astuce rappelle, on le constate, celle que les autochtones pratiquent quand ils réclament, aujourd'hui encore, l'avènement des gouvernements autonomes que leur promettait Charlottetown.

Ce procédé, dont les autochtones ont donné maints exemples et dont le Québec semble soupçonner la rentabilité, comporte l'avantage de laisser de côté les subtilités légales et de miser sur le bon sens populaire. Il est difficile, en tout cas, de faire admettre au commun des mortels que l'acceptable d'hier soit subitement devenu l'inacceptable d'aujourd'hui. Ce qui faisait partie d'une entente, même si cette entente n'a pas abouti, est perçu par le public comme allant de soi. Les avocats auront beau dire que «leur client n'est pas lié par cette entente qui a avorté», le public comprend, lui, que le client en question avait accepté la chose. Par conséquent, le client ne peut plus, sur le plan moral tout au moins, la refuser.

Québec se montrait d'autant plus habile en attaquant d'abord du côté de la formation professionnelle qu'il s'agit d'un dossier étroitement rattaché au secteur économique donT tout le monde veut aujourd'hui faire sa priorité. M. Bourassa pouvait ainsi se présenter à la fois comme un irréductible défenseur des vues québécoises et comme un chef pragmatique qui se tourne résolument vers l'économie.

Dans ce contexte, il est d'autant plus étonnant que le gouvernement central, par l'entremise de M. Valcourt, ait aussi brutalement rejeté la demande québécoise. On aurait compris que M. Valcourt, profitant de l'empressement québécois à améliorer la formation des jeunes et des adultes, presse le Québec de passer à l'action et l'incite à en financer le coût en tout ou en partie. De la part d'un gouvernement central endetté jusqu'au cou, pareille réplique aurait été crédible: d'une part le gouvernement central respectait l'esprit de sa proposition de Charlottetown en laissant toujours sur la table ce qu'il y a déposé; d'autre part, Ottawa augmentait, par la souplesse, ses chances de réduire quelque peu ses propres responsabilités financières. M. Valcourt a toutes les chances du monde d'être blâmé.

Cette façon de ressusciter morceau par morceau le contenu de Charlottetown mérite plus d'attention. Elle augmente les chances de solution, réduit les risques d'entêtement, permet les nuances, la souplesse, la modulation. Mis au point par les autochtones qui en tirent pleinement parti, le procédé s'intègre désormais à la stratégie de tous les partenaires. Québec va s'en servir encore et M. Valcourt et ses collègues doivent se préparer de meilleures réponses.

A condition de poursuivre sur cette lancée, M. Bourassa, dont la crédibilité personnnelle a quelque peu décliné, peut «se refaire».

Laurent Laplante

Une école catholique à Slave Lake

CLAUDE LAMOUREUX

SLAVE LAKE- C'était fête en ville tout récemment car toute la communauté de Slave Lake célébrait sa nouvelle école élémentaire.

La présidente de la commission scolaire, Mme Dorothy Leroux a souhaité la bienvenue aux centaines de convives et a saisi l'occasion pour féliciter tous les intervenants qui ont trimé très fort pendant trois ans pour en arriver à cette grande fête. «Les milliers d'heures de travail, les rejets, les refus, la frustration en valaient la peine, car aujourd'hui, nous sommes chez-nous; 357 étudiants de la maternelle à la 9e année anglaise et de la maternelle à la 4e année en immersion française».

On se rappellera que la ville refusait aux catholiques de Slave Lake d'allouer le terrain nécessaire pour la construction de leur première école. Le conseil scolaire a dû visiter quatre terrains avant d'arriver à une entente avec la ville et la province qui a longtemps refusé d'intervenir dans le conflit.

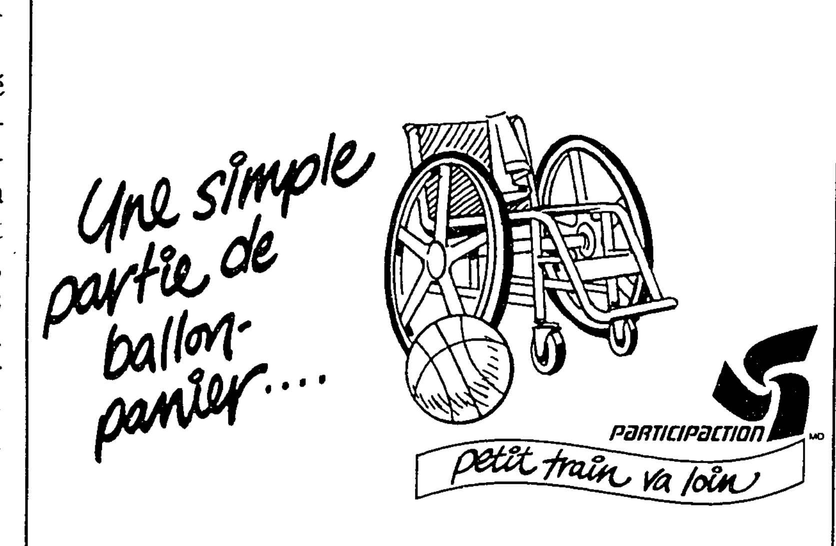
La cérémonie a commencé avec Mgr Henri Légaré, archevêque du diocèse de Grouard-McLennan qui a procédé à la bénédiction d'un crucifix offert par les architectes de l'école, la firme Fairbank & Nunas d'Edmonton. Le crucifix a ensuite été remis au directeur de l'école, Steve Angle. Accompagné par la chorale de l'école, Mgr Légaré a ensuite béni le nouvel édifice. Construite en un temps record de 10 mois, la nouvelle école de 3 330 m^2 a coûté 4,5 millions $ pour 300 étudiants.

De nombreux cadeaux souvenirs ont été offerts par la députée provinciale, Mme Pearl Calahasen; le député fédéral, Jack Shields; le maire de Slave Lake, Peter Moore; les architectes et le contracteur général, Arno Binder.

Dans son discours, la députée Pearl Calahasen s'est fait l'interprète du gouvernement, de la communauté de Slave Lake tout entière ainsi que des nombreux invités de marque, pour féliciter très chaleureusement «les catholiques de Slave Lake» de leur ténacité, leur courage, leur patience et leur charité au courant de leurs difficiles démarches vers le succès. «Je suis fière de vous et heureuse de partager votre foi».

Les commissaires, l'archevêque Légaré, le maire Peter Moore et les députés ont rendu un hommage très spécial et particulier au pilote de ce projet de grand envergure, «l'éternel optimiste» Lionel Rémillard, directeur général de la commission scolaire. Mme Calahasen lui a rendu un touchant témoignage: «Il sait quand crier... mais pas trop fort; surtout argumenter; toujours une alternative à reconsidérer; cajoler et menacer avec un sourire inquiétant et revenir à la charge continuellement... Il ne comprend pas le mot non, ou ça ne fait pas partie de son vocabulaire».

«Moi qui croyait prendre ma retraite à Noël... Voilà que l'école toute neuve est déjà insuffisante et que l'on doit immédiatement entreprendre une nouvelle construction!», de commenter Lionel Rémillard, en guise de conclusion à l'ouverture et bénédiction de cet édifice moderne et spacieux de Slave Lake.



• *Art sacré*

Si le père Chalifoux vivait encore...

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La petite municipalité de St-Vincent, située au nord de la ville de St-Paul, sera désormais réputée pour avoir contenu quelques-unes des oeuvres d'art sacré les plus rares dans l'Ouest canadien. En effet, grâce à un travail acharné de Germaine Champagne, présidente du Musée historique de St-Paul, ainsi que de précieux collaborateurs, les oeuvres du père Chalifoux seront bientôt exposées au Musée provincial de l'Alberta.

Le père Charles Ernest Chalifoux fut le chef spirituel de la paroisse St-Vincent pendant le deuxième quart du siècle. À son arrivée en 1933, il est chargé, entre autres, de construire une église qu'il ornera lui-même par la suite grâce à ses talents d'artiste. Les panneaux représentant les douze apôtres, l'autel et la table de communion sont autant d'oeuvres artistiques que le père Chalifoux a créées au moyen de bois découpé dans des boîtes d'emballage de pommes et de thé. En 1973, trois ans après sa mort, l'on démolit l'église. N'eut été le respect de deux fermiers de St-Vincent qui ont décidé de conserver ces ornements uniques dans leur grange pendant presque vingt ans, la province de l'Alberta aurait aujourd'hui une autre preuve en moins de son héritage culturel.

En 1991, le Musée historique de St-Paul décide de dépoussiérer la collection du père Chalifoux et la présente en exposition au cours de l'été. Pour Germaine Champagne, l'exposition fait revivre la nostalgie du bon vieux temps. «L'idée des musées, c'est un peu de faire voir au public ce qui existe; les choses intéressantes; les choses du passé», déclare-t-elle.

Il devient de plus en plus évident qu'on ne peut laisser aller à la ruine ces oeuvres qui ont une valeur inestimable pour la culture canadienne-française. En-



(Photo Harry Korol (1992))

...suite en page 7

• Les femmes

Elles font partie de l'histoire



Sr Alice Trottier, Thérèse Laplante et Eglande Mercier ont parlé de pionnières qui ont fait beaucoup pour l'histoire de l'Alberta.

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le 21 octobre dernier, l'Association des groupes de femmes francophones de l'Alberta (AGFFA) proposait une activité afin de souligner l'apport des femmes dans l'histoire de la province et du pays. Tout au long de la journée, le public était invité visiter une exposition relatant l'implication des femmes dans divers secteurs qui ont contribué grandement à l'évolution de la communauté albertaine.

En soirée, trois conférencières, (g. à d.) Sr Alice Trottier, Thérèse Laplante et Eglande Mercier, ont raconté l'histoire de quelques pionnières canadiennes-française qui ont joué un grand rôle dans le développement de notre société.

Cette journée s'inscrivait dans le cadre du Mois de l'histoire des femmes du Canada.

Chalifoux

...suite de la page 6

tre-temps, le conservateur du Musée provincial, David Goa, visite l'exposition. C'est alors qu'on entreprend les démarches pour déménager l'exposition au Musée provincial. «D'après moi, cet oeuvre d'art est singulière pour l'Ouest canadien. Il n'y a rien d'autre du genre qui a été créé au cours de cette période», d'affirmer M. Goa.

À l'évêché de St-Paul, Mgr Raymond Roy est très heureux de la tournure des événements. Pour lui, la conservation de cette collection est un signe de respect envers ceux et celles qui ont connu le père Chalifoux. «Ça vaut la peine, dit-il, parce qu'il y a des personnes âgées, ici à St-Paul, qui étaient des enfants de choeur et qui allaient travailler sur l'heure du midi avec le père Chalifoux».

La collection du père Chalifoux devrait être exposée au Musée provincial au cours de la prochaine année. De même, six des douze panneaux qui entouraient le choeur feront partie d'une exposition itinérante. Le Musée historique de St-Paul, qui a reçu quelque 8 000 $ de l'Association des musées de l'Alberta pour préparer cette exposition, a envoyé les panneaux à Edmonton la semaine dernière afin de les faire solidifier. Selon la présidente, Mme Champagne, l'exposition devrait commencer sa tournée dans la province dès le printemps prochain.

ÉCOLO ÉCHOS...

Les satellites rendent service

OTTAWA - Les instruments de navigation compacts qui utilisent des signaux radioélectriques des satellites orbitaux rendent service aux gardes de parcs d'Environnement Canada. Les appareils du système de positionnement géographique sont maintenant assez petits et légers pour être transportés sur le terrain lors des opérations de recherche et de sauvetage. On peut également les utiliser pour établir des points de référence afin de suivre les animaux sauvages et de déceler les lieux de braconnage dans les zones reculées.

Les élévateurs de St-Albert passent à l'histoire

PATRICK ALLARD

ST-ALBERT- Le dimanche 15 novembre dernier, deux élévateurs à grain de St-Albert ont été officiellement déclarés monuments historiques, lors d'une cérémonie spéciale pour commémorer l'événement. Ces deux élévateurs sont les premiers en Alberta à être ainsi qualifiés.

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes au St. Albert Place pour entendre les allocutions des différents intervenants. Monsieur James Tirrul-Jones, directeur du Musée Héritage, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux invités avant de céder la parole à madame Marlene Frechette qui est vice-présidente au "Museum and Historical Sites Board of Management».

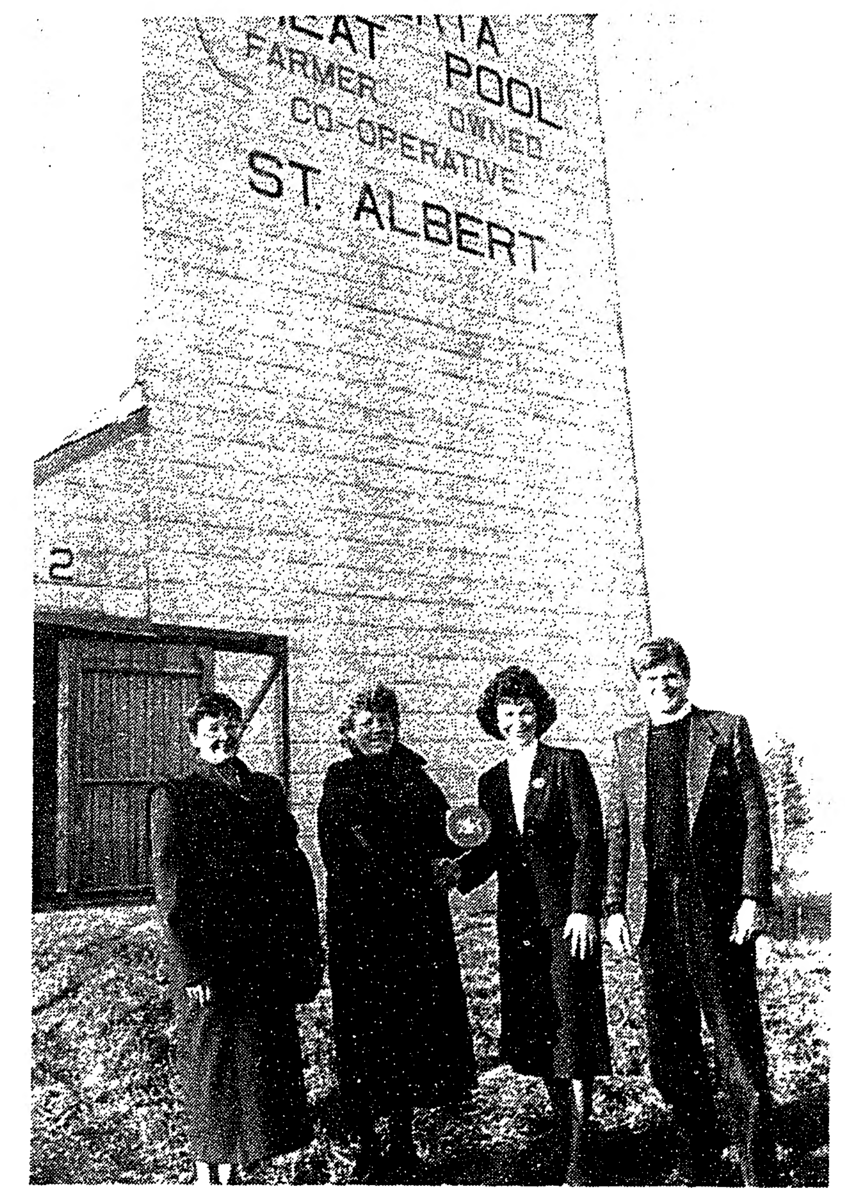
Par la suite, des discours de circonstance ont été présentés par madame Joyce Barton qui représentait monsieur Richard Fowler, député provincial de St-Albert, et par madame Anita Ratchinsky, mairesse de St-Albert. Mme Barton a d'ailleurs remis une plaque commémorative à Mme Rachinsky, sur le site même des élévateurs.

Monsieur Ed Tyrchniewicz, professeur et doyen de la Faculté d'architecture et de foresterie à l'Université de l'Alberta était le conférencier invité pour l'événement. Monsieur Tyrchniewicz a parlé du transport du grain, d'hier à aujourd'hui.

Un peu d'histoire...

Le premier élévateur a été construit en 1906 par l'Alberta Grain Co. de Strathcona pour ensuite être possédé successivement par quatre autres compagnies, dont l'Alberta Wheat Pool, qui a construit le second élévateur en 1929. Les deux bâtiments ont été utilisés jusqu'en 1989, date de leur fermeture. La municipalité de St-Albert a ensuite acquis le terrain du CN Railway et l'Alberta Wheat Pool a gracieusement cédé ses droits sur les élévateurs à la ville.

C'est au Musée Héritage qu'est revenue la tâche de restaurer les élévateurs. Le Musée a aussi instauré un programme d'interprétation et de préservation des installations et du site. Les Métis, les fermiers Canadiens français et les autres qui ont mis sur pied l'industrie du grain dans la région seront honorés par le musée.



(Photo Pierre Brault)

Marlene Frechette, Anita Ratchinsky, Joyce Barton et James Tirrul-Jones sont devant l'un des élévateurs à grain de St-Albert qui ont été déclarés monuments historiques.



CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

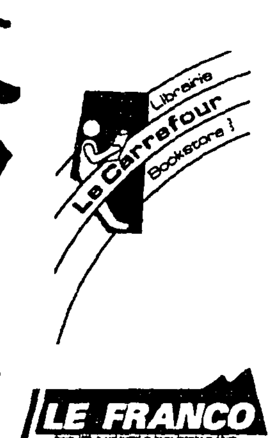
À l'occasion de la période des Fêtes, le journal **LE FRANCO** et la librairie **LE CARREFOUR** organisent un concours de dessins de NOËL pour les jeunes **de 3 à 18 ans** inclusivement.

Dessinez un sujet se rapportant à la Fête de Noël, à l'hiver, au Jour de l'An, etc. Faites travailler votre imagination.
Nous remettrons 8 PRIX (livres d'histoire, cassettes, disques compacts, dictionnaires, etc.) d'une valeur de $25 chacun, aux 2 plus beaux dessins dans les 4 catégories suivantes:

Catégorie A - **3 à 6 ans** Catégorie B - **7 à 9 ans**
Catégorie C - **10 à 13 ans** Catégorie D - **14 à 18 ans**

Date limite: vous avez jusqu'au **4 décembre 1992 à minuit**, l'oblitération postale faisant foi, pour nous envoyer votre chef-d'oeuvre.
Les noms des gagnants seront connus dans l'**ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL** du journal LE FRANCO, **LE 18 DÉCEMBRE 1992.**

LES HUIT DESSINS GAGNANTS SERVIRONT À ILLUSTRER L'ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL ET SERONT AUSSI EXPOSÉS À LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR **du 18 décembre 1992 au 2 janvier 1993.**



LE FRANCO

Pour identifier la personne qui a fait le dessin, veuillez, s.v.p. utiliser le coupon ci-joint:

NOM: ____________

ÂGE: ____________

ADRESSE: ____________

____

CODE POSTAL: ____________

TÉLÉPHONE: ____________

Retourner à: LE FRANCO 8923 - 82 Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2



CHAMBRE DES COMMUNES

Sous-comité du commerce extérieur du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur

Accord de libre-échange nord-américain

Le Sous-comité du commerce extérieur du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur tiendra des audiences publiques à Calgary, le mercredi 2 décembre 1992, sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

Les réunions auront lieu dans la salle Ramada Ballroom, Hôtel Ramada Downtown, 708-8ième Avenue S.W., à compter de 9 heures.

Les particuliers pourront se faire entendre à la fin de l'après-midi.

Le Sous-comité recevra des mémoires à cette occasion, ou bien ceux-ci peuvent être envoyés directement au :

Greffier
Sous-comité du commerce extérieur
Chambre des communes
Pièce 605 - 180, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Téléphone: (613) 992-0864
Télécopieur: (613) 996-1626

Le président,
Pat Sobeski, député

LA PAGE DE L'ACFA

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

CALENDRIER CULTUREL DE DÉCEMBRE 1992

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles? Veuillez nous faire parvenir vos renseignements avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

1er et 3 - FALHER - Comment tresser les cheveux, cours offert de 19 h 00 à 22 h 00. Pour plus de renseignements:837-2063.

2 - SAINT-ALBERT - Rencontre parents-enfants sur la lecture pour enfants préscolaires avec Lucille Mandin, conférencière à 10 h 00 au sous-sol de l'Église de Saint-Albert. Pour plus de renseignements: Sophie, 961-3665.

3 - EDMONTON - Fête de Noël des étudiant-e-s de la Faculté Saint-Jean à la cafétéria à 20 h 00. Pour plus de renseignements: Diane 465-8700.

3 - CALGARY - Overseas film français (1990) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Road N.W.) à 19 h 00. Ce film raconte la vie de trois jeunes femmes provenant d'un milieu aisé, qui vivent en Algérie à l'époque de la guerre d'indépendance. Pour plus de renseignements: 283-2222.

3 - BONNYVILLE - Choralie à l'Agriplex à 19 h 30 organisée par le Bonnyville Singers Society. Pour plus de renseignements: 826-5275.

3 - EDMONTON - Causerie: La production d'eau potable présentée par l'Alliance française. Pour plus de renseignements: 433-0671.

4 - BONNYVILLE - Ciné-Soleil, «Les tortues ninja», film pour les jeunes de 4 à 10 ans au Centre culturel à 15 h 30.

4 - EDMONTON - Soirée canadienne au bar La Guinguette. Pour plus de renseignements: 469-1344.

4 - SAINT-PAUL - Fête de Noël pour tous les francophones, avec promenade en traîneau suivi d'un piano-bar et d'une soirée dansante. Pour plus de renseignements: Martine ou Diane, 645-4800.

4 - SAINT-ISIDORE - Création du «breuvage» officiel du Bar-Bar, pour plus de renseignements: 837-2296.

5 - FALHER - Sacs pour cadeaux cours de couture offert de 9 h 00 à 16 h 00. Pour plus de renseignements: 837-2063.

6 - EDMONTON - Escalade organisée par le Club plein-air francophone. Pour plus de renseignements: 469-4401.

7 et 8 - EDMONTON - Portes ouvertes à la prématernelle Bobino Bobinette (15425 - 91 ave) de 9 h 00 à 11 h 00. Pour plus de renseignements: Carole, 988-9817.

9 - BONNYVILLE - Fête préscolaire pour les enfants de 2 ans à la première année au Centre culturel, avec visite du Père Noël de 16 h 00 à 17 h 30. Pour plus de renseignements: 826-5275.

9 - CALGARY - Camille Claudel film français de Bruno Nuytten (1989) avec Gérard Depardieu et Isabelle Adjani à 18h30. L'histoire de la jeune sculpteure Camille Claudel et de ses amours tourmentées avec Auguste Rodin. Présenté au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 21 h 00. Pour plus de renseignements: 283-3636.

9 - LEGAL - Souper de Noël préparé par l'A.C.F.A. Centralta à 18 h 00 à la salle communautaire de Legal suivi du concert de Noël de l'École Citadelle à 19 h 30. Billets en vente au bureau de l'A.C.F.A. Centralta jusqu'au 3 décembre 1992. Pour plus de renseignements: 961-3665.

9 - CALGARY - Conférence de Sylvia Rossi au sujet de ses études à Dijon (France) à 20 h 00. Pour plus de renseignements: 245-5662.
10 déc. au 10 jan. - SAINT-ALBERT - **Héritage de mon enfance: exposition de vieux jouets** au Musée Héritage (5 rue St-Anne). Pour plus de renseignements: 459-1500.

10 - EDMONTON - Soirée de conversation présentée par l'Alliance française. Pour plus de renseignements: 433-0671.

11 - EDMONTON - 6 à 8 de la Guinguette Disco au bar La Guinguette. Pour plus de renseignements: 469-1344.

11 - SAINT-ISIDORE - Soirée «Viens donc danser», au Club Bar-Bar. Pour plus de renseignements: 837-2296.

12 - EDMONTON - Patinage, organisé par le Club plein-air francophone. Pour plus de renseignements: 469-4401.

12 - EDMONTON - Chantez Noël! organisé par le Centre Marie-Anne Gaboury de 20 h 00 à 20 h 30 suivi d'un spectacle. Les artistes invités sont Roger Pellerin, Elyse Bruce, Jean Charbonneau et des invités surprise. Pour plus de renseignements: Lyne Massé, 468-6983.

12 - EDMONTON - Soirée de Noël présentée par l'Alliance française. Pour plus de renseignements: 433-0671.

13 - SAINT-PAUL - Brunch de Noël organisé par l'A.C.F.A. au Centre culturel de Saint-Paul de 11 h 30 à 12 h 30. Pour plus de renseignements: 645-4800.

13 - SAINT-PAUL - Concert de Noël présenté par les Blés d'or au Petit théâtre de l'École régionale. Pour plus de renseignements: 645-4800.

13 - BONNYVILLE - Dernière émission Rendez-vous pour 1992 de 19 h 30 à 20 h 00. Faites-nous parvenir vos souhaits en envoyant vos lettres aux A.C.F.A. régionales de St-Paul ou Bonnyville. Retour en ondes le 10 janvier. Pour plus de renseignements: 826-5275.

16 déc. au 17 jan. - Album: un siècle de présence ukrainienne au Canada, au Musée Héritage (5 rue St-Anne). Pour plus de renseignements: 459-1500.

17 - CALGARY - Ripoux contre ripoux, film français (1990) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 21 h 15. Cette suite du film Les Ripoux met en vedette Philippe Noiret et Thierry Lhermitte. Ils interprètent deux policiers sans scrupules. Pour plus de renseignements: 283-3636.

18 - SAINT-ISIDORE - La guignolée, venez fêter Noël avec Larry Lynch et une chorale. Pour plus de renseignements: 837-2296.

18 - EDMONTON - Télé-Guinguette au bar La Guinguette. Pour plus de renseignements: 469-1344.

18 - CALGARY - Ripoux contre ripoux, film français (1990) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 19 h 00. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

18 - Ciné-soleil, Fête de Noël organisée par les Anti-Coquilles au Centre culturel à 15 h 30.

18 - CALGARY - Delicatessen , film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 20 h 30. Dans un mode futuriste où la viande est une denrée rare, un boucher s'approvisionne de bien curieuses manières. Ses apprentis disparaissent les uns après les autres... Pour plus de renseignements: 283-3636.

19 - CALGARY - Ripoux contre ripoux, film français (1990) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 13 h 30 et 21 h 30. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

19 - CALGARY - Delicatessen , film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 19 h 00. Pour plus de renseignements: 283-3636.

20 - CALGARY - Ripoux contre ripoux film français (1990) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 13 h 30 et 21 h 15. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

20 - CALGARY - Delicatessen , film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 15 h 45 et à 21 h 15. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

23 - EDMONTON - Jésus de Montréal film canadien de Denys Arcand (1989). Un groupe de comédiens montréalais présentent une pièce au sujet de la Passion du Christ, au Cinéma Princess (10337 Ave Whyte) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

24 - BONNYVILLE - Messes françaises: 20 h 30 et minuit à l'église St-Louis.

25 - JASPER - Souper de Noël au Club social de l'A.C.F.A.. Pour plus de renseignements: Christiane Pelletier, 852-3262 ou 852-5875.

26 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 13 h 00 et à 21 h 15. Un musicien de la cour (Gérard Depardieu) se rappelle sa jeunesse, ses amours et sa rencontre avec Saint-Colombe (Jean-Pierre Marielle), musicien virtuose,qui ne s'exprime que par sa musique depuis la mort de sa femme. Pour plus de renseignements: 283-3636.

27 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 15 h 45 et à 19 h 00. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

28 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 13 h 30 et à 21 h 15. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

29 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 13 h 30 et à 19 h 00. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

30 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 21 h 15. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

31 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 13 h 30 et 21 h 15. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

31 - EDMONTON - Fête de la veille du Jour de l'An préparée par les Chevaliers de Colomb à 20 h 00 à la salle paroissiale St-Thomas (8760 - 84 ave). On servira un repas chaud à 21 h 30. Pour plus de renseignements et/ou billets (20$/personne): 469-4401.

31 - BONNYVILLE - Soirée du Jour de l'An au Centre culturel. Pour plus de renseignements: 826-5275.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

SAINT-ISIDORE - Club du bon temps offre des activités sociales tous les samedi soirs à partir de 19 h 30. Pour plus de renseignements: 624-8182.

DONNELLY - Société historique de Donnelly peut vous louer des films sur vidéo-cassette en français. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00. Coût: 2,00$ par film.

SAINT-PAUL - C'est pour toi, c'est pour moi, à l'antenne de CHLW à 19 h tous les dimanches. Pour plus de renseignements: 645-4800.

JASPER - Le Club social est ouvert tous les mercredis et samedis de 19 h 00 à 1 h 00.

BONNYVILLE - Rencontres pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres tous les lundis et vendredis de 13 h 00 à 15 h 00. Invitation spéciale aux aîné(e)s. Pour plus de renseignements: 826-1909.

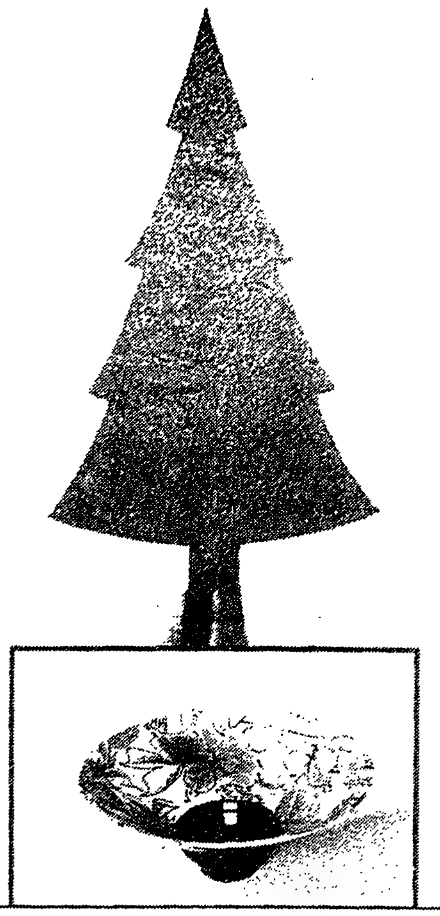
EDMONTON - Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'or de St-Joachim. Pour plus de renseignements: 489-4417.

EDMONTON - Sessions d'information et de support pour prévenir la violence familiale, #300, 9119 -82 ave. Rencontres les mercredis à 19 h 00. Pour plus de renseignements: 428-2625.

EDMONTON - Parties de cartes les deuxième et quatrième mercredis du mois à la Maison St-Joseph (9040 - 84 ave). Pour plus de renseignements: 469-3073.

EDMONTON - Conversations, rencontres au local de l'Alliance française (#300, 10318 - 82 ave) chaque jeudi soir à partir de 19 h 00. Pour plus de renseignements: 433-0671

CALGARY - Allo Maman ? rencontres mamans-enfants préscolaires organisées par l'Alliance française. Pour plus de renseignements: Regina Lagnau, 243-1477.



L'artisanat en fête

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- À la venue du temps des Fêtes, l'Alberta Craft Coucil présente une exposition d'artisanat: «Under the Tree: A Canadian Craft Christmas». Cette exposition, qui a pour but de supporter les artisans canadiens, propose des créations telles que du cuir travaillé du Nouveau-Brunswick, des chandails de l'Île-du-Prince-Édouard, du verre soufflé du Québec, des potteries de la Saskatchewan ainsi que d'autres oeuvres uniques de l'Alberta.

On peut voir «Under the Tree: A Canadian Craft Christmas» jusqu'au 2 janvier 1993, au Manulife Place West situé #206, 10150 - 102 Rue, Edmonton.

• *Ciné-femmes*

La réalisatrice Catherine Fol à Edmonton



EDMONTON- Catherine Fol est réalisatrice du film «Au-delà du 6 décembre», film qui donne la parole à une des jeunes femmes survivantes de la fusillade qui a eu lieu à l'École polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989.

Catherine Fol ne pensait jamais faire du cinéma. Jeune diplômée de la même école où eut lieu ce drame, elle se préparait même à entreprendre une maîtrise en génie. En 1988, elle pose sa candidature à la «Course des Amériques» de Radio-Canada pour vivre une grande aventure. Sélectionnée, elle mène la course dès le début et gagne.

L'année suivante, quand ont eu lieu les événements de l'École polytechnique, la réalisatrice de 25 ans était en stage à l'Office national du film. «Si quelqu'un peut faire un film là-dessus, c'est toi», lui dirent ses collègues. Mais elle hésite. «J'étais trop triste, dit-elle. Et puis, tout le monde en avait parlé».

L'idée germe, elle explore et demande à ses ex-camarades: «Si je dis 6 décembre, de quoi avez-vous envie de parler?» Il restait beaucoup de choses à dire, des choses qu'on n'avait pas entendues. Les réponses l'ont convaincue de faire le film. Ces jeunes, échaudés par les médias, étaient plus que réticents à s'ouvrir. Il fallait donc surmonter leurs réserves.

Catherine Fol avait tout pour réussir: presque leur âge, une grande capacité d'écoute, de la patience et de l'enthousiasme.

Le comité du Ciné-femmes est très heureux d'accueillir Catherine Fol pour son premier Ciné-femmes de l'année. La présentation du film aura lieu jeudi le 3 décembre à 19h30 à la salle 03 de la Faculté Saint-Jean, 8406 rue Marie-Anne Gaboury. La soirée sera animée par Fahima Saad, travailleuse sociale à Edmonton. Tous et toutes sont les bienvenus. Un goûter sera servi et l'entrée est gratuite. Le Ciné-femmes est une collaboration du Centre éducatif communautaire de l'Alberta, de l'Association des groupes de femmes francophones de l'Alberta et de l'Office national du film.

SAVIEZ-VOUS QUE?

L'auto et l'énergie

...d'après Statistique Canada, en 1986, 84% des ménages canadiens ont dépensé de l'argent pour des véhicules automobiles.

Un petit train qui fait du bien

ISABELLE GAGNON

EDMONTON- Tout jeune, Alex Mahé inventait déjà des chants et des jeux pour amuser ses jeunes frères et soeurs. Aussi, fasciné par la musique, il allait souvent gratter en cachette la guitare d'un grand frère. «Ça devait faire un bruit terrible, mais ma mère m'encourageait, me disant que je sonnais comme Paul McCartney!», raconte l'auteur-compositeur-interprète.

Beaucoup d'enfants connaissent déjà Alex Mahé. En effet, voilà quelques années que son train multicolore les conduits, lui et sa guitare, d'école en festival.

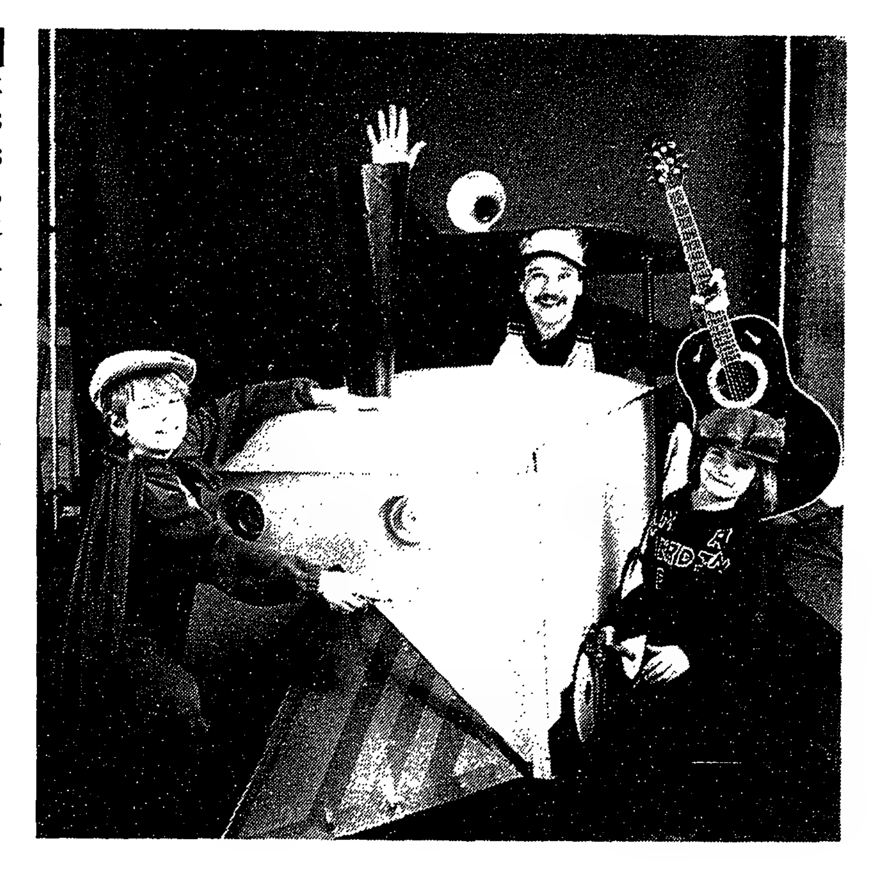
Les chansons d'Alex Mahé sont drôles, colorées et rythmées. Toutefois, on y trouve des thèmes importants comme l'environnement, la confiance en soi et l'énergie positive.

Avec *Railroad Rendez-vous,* Alex Mahé signe sa deuxième cassette, composée de chansons originales et traditionnelles, en anglais et en français. La première cassette de l'artiste de Saint-Albert, *Alex Mahé's Good Time Train*, lui a valu un prix de l'Alberta Recording Industry Association.

Parmi les musiciens qui ont collaboré à *Railroad Rendez-vous*, mentionnons Paul Lamoureux (saxophone, flûte et piccolo) et Rod Olsad du groupe de Crystal Plamondon (mandoline). De plus, Alex Mahé sait qu'il peut compter sur l'aide de sa famille. Son fils Jean-Paul, neuf ans, et sa fille Rachelle, huit ans, chantent sur les deux cassettes. Ses frères Louis et Michel, sa soeur Yvonne et sa mère l'ont également appuyé de leur encouragement et de leur créativité.

Cependant, il produit ses cassettes lui-même, sans aucune aide du gouvernement. «Je suis fier d'avoir réussi par mes propres

...suite en page 14



Alex Mahé et ses enfants Jean-Paul et Rachelle.



LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

DOSSIER: SD 229 07
bfc Suffield, Alberta
Fourniture et l'installation d'une chambre froide au bâtiment 253

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1992

DÉPÔT POUR DOCUMENTS:
NIL

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

LITTLE RED AIR SERVICE LTD.

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

n° 921338 WR au rôle:
Dossier n° M 4205/L59-3-1/2308

Aux termes de la licence n° 910175, Little Red Air Service Ltd. est autorisée à exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Zama, Rainbow Lake, High Level (Alberta); Fort Nelson (Colombie-Britannique); et Hay River (Territoires du Nord-Ouest) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C.

La licenciée demande maintenant l'autorisation d'utiliser également des aéronefs à voilure fixe du groupe D et de desservir également les points Peace River, Slave Lake, High Prairie, Grande Prairie et Edmonton (Alberta); et Fort St. John (Colombie-Britannique) aux termes de ladite licence.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le **28 décembre 1992.** Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3ième étage, 350-Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (n° 306-975-5206)

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306-975-5203.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, (Alberta), T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 497-3503, moyennant paiement du dépôt exigé.

PROJET

N° 625271 - pour AGRICULTURE CANADA, Lethbridge, Alberta, Institut de recherche vétérinaire, modification du système de stérilisation.

Date limite: 17 décembre 1992.

DÉPÔT: 100,00$

On peut également obtenir les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situés à l'adresse suivante: bureau 632, Édifice Harry Hays, 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta. On peut consulter le dossier de soumission aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, à Calgary et à Lethbridge, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le montant du dépôt doit être versé en argent comptant ou par chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné les documents de soumission en bon état, au plus tard un mois après l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



APPEL DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT AUPRÈS DES FIRMES D'ARCHITECTES DE LA PROVINCE DE L'ALBERTA ÉTABLISSEMENT CORRECTIONNEL - HOBBEMA, ALBERTA

Travaux publics Canada a l'intention de mandater une firme d'architectes autorisés à exercer leur profession en Alberta, pour la prestation, à titre de consultant principal, des services nécessaires à la planification, la conception et la construction d'un établissement correctionnel à Hobbema, Alberta. Toutes les firmes désireuses de poser leur candidature ou dans le cadre d'une co-entreprise, doivent résider en Alberta.

Le processus de sélection comportera deux étapes. La première consiste en un appel de déclarations d'intérêt, lequel a pour objet la préqualification d'un nombre restreint de firmes d'architectes. Dans une seconde étape, ces firmes seront invitées à répondre à une demande de propositions en régime de concurrence, en vue de la sélection du consultant principal pour la conduite des études, la préparation des documents conceptuels et du dossier de soumission, de la prestation des services de surveillance et d'inspection pendant les travaux de construction. À l'étape de la demande de proposition, les firmes d'architectes seront appelées à communiquer le nom des firmes d'ingénieurs devant agir comme sous-traitantes. C'est alors que seront exigés les permis d'exercer les professions d'architecte et d'ingénieur en Alberta.

Les critères d'évaluation qui seront utilisés pour la première étape du processus de sélection se rapporteront aux réalisations et à l'expérience antérieures des candidats. Ceux-ci ne seront pas tenus de présenter un exposé sur le projet visé. Un comité de sélection évaluera les renseignements fournis à la lumière de ces critères, et un nombre restreint de firmes (celles qui auront obtenu les notes les plus élevées) seront invitées à participer à la demande de propositions. Pour être admissibles, les firmes devront démontrer qu'elles ont mené à bonne fin des contrats de consultant principal pour des ouvrages représentant un coût de construction égale ou supérieur à 3 millions de dollars.

Le projet consiste à construire de nouvelles installations permanentes d'une superficie nette de quelque 3000 mètres carrés, à un coût estimatif de 5,5 millions de dollars, y compris la viabilisation du terrain. Ces installations sont destinées à être utilisées comme établissement correctionnel pour contrevenants autochtones de sexe masculin. Elles seront construites au milieu d'une plaine vallonneuse de 40 acres de superficie, à environ 1,5 kilomètre de Hobbema, Alberta. Il s'agira d'un établissement correctionnel unique, à sécurité minimale. Il sera composé de plusieurs pavillons, soit des pavillons d'habitation pour 60 personnes, des locaux de travail, des locaux administratifs, des salles de visiteurs, des installations récréatives et des zones réservées aux services techniques. Le complexe devra s'intégrer aux paysages naturels et respecter l'environnement de même que la culture, les traditions et les susceptibilités des populations autochtones. La conception de tous les éléments du complexe devra faire appel aux principes d'architecture contemporaine et favoriser la lumière naturelle, l'intimité et l'optimisation de l'espace.

La firme doit posséder de bonnes connaissances de la culture et des traditions spirituelles des autochtones, en particulier des Indiens des Plaines, et être disposée à approfondir ces connaissances au besoin. Elle doit posséder une expérience démontrable de collaborations avec des populations autochtones et de l'aménagement de structures adaptées à la réalité culturelle autochtone. Elle doit être créative, à la fine pointe du design et être prête à explorer de nouvelles orientations, à l'écart de sentiers battus. Elle doit également être en mesure de faire la preuve de son expérience de la mise en oeuvre ou de la promotion de changements fondamentaux et d'un engagement au sein de la collectivité, notamment d'antécédents confirmés dans l'aménagement de services aux collectivités. Seules seront prises en considération les firmes possédant une expérience des types de projets suivants:

- aménagement résidentiel restreint
- logements communautaires (logements à usages spéciaux, résidences de campus universitaires)
- aménagement de type communautaire (centres communautaires, écoles, lieux de culte)
- organismes de services sociaux
- services polyvalents/intégrés: centres multifonctionnels et collectivités autonomes.

La connaissance ou l'expérience des types de projets ci-après sera considérée comme un atout certain:

- projets visant à répondre aux besoins des autochtones
- établissement correctionnel de petite taille, à sécurité minimale ou moyenne.

La firme doit posséder une expertise multidisciplinaire ou avoir accès à une telle expertise, notamment dans le domaine des programmes correctionnels et de la planification communautaire. Ses antécédents doivent faire foi de sa capacité confirmée de réaliser des projets dans la limite des délais et des budgets impartis. Elle doit être en mesure d'offrir la gamme complète des services, de l'étude conceptuelle à l'avant-projet et à la mise en oeuvre du projet, y compris la surveillance de la construction et le contrôle de la qualité.

L'estimation préliminaire du coût de construction du projet est de 5,5 millions de dollars et le projet devrait être terminé en novembre 1994. Les firmes qui s'estiment qualifiées pour assurer les services susmentionnés sont invitées à demander un exemplaire de l'énoncé des travaux et à soumettre leur déclaration d'intérêt pour préqualification à Travaux publics Canada, à l'adresse suivante:

Gestionnaire régional
Politique et administration des marchés
Travaux publics Canada
Bureau 1000 - 9700, av. Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2
(403) 497-3544

Pour être prises en considération, les déclarations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à 16h, le 9 décembre 1992.

Canada

Alex

...*suite de la page 13*

moyens. Ça m'a forcé à chercher des ressources au fond de moi-même. Je pense que les enfants voient ça en moi: quelqu'un pour qui ça n'a pas toujours été facile. Les enfants aussi ont des difficultés, et leur façon de les résoudre n'est pas très différente de la nôtre».

Il y a quelques mois, Alex Mahé s'est produit dans une école. Trois-quarts d'heure de chansons, de danse et de bon temps. Puis, après le spectacle, une jeune spectatrice s'est approchée timidement. «Elle m'a demandé si elle pouvait me parler. Elle avait de la peine parce que ses parents se sont séparés. Je n'ai pas réglé ses problèmes, mais je l'ai écoutée et l'ai laissée pleurer. C'est tellement important d'écouter les enfants...»

Ce que cette petite fille avait compris, c'est qu'Alex Mahé aime les enfants. Plus encore, il les respecte et il comprend que certains problèmes paraissent parfois insurmontables aux yeux des jeunes... et des moins jeunes.

On peut se procurer les cassettes d'Alex Mahé par le biais de la Librairie Le Carrefour. On peut également communiquer avec Alex Mahé à l'adresse et au numéro de téléphone suivants : Chuggy Chug Records, 48076 Village Tree, Saint-Albert (Alberta) T8N 4X5; (403) 460-9528.

CRTC Décision Canada

Décision 92-768. Société Radio-Canada, Calgary (Alb.). APPROUVÉ - Ajout des entreprises de distribution de radiocommunication suivantes CBRB Banff, CBXL Blairmore, CBXC Coleman, CBRA-FM Coutts/Milk River, CBRE-FM Exshaw, CBRC-FM Harvie Heights, CBRX-FM Lethbridge, CBRP-FM Pincher Creek, CBRD-FM Red Deer, Alb., à la licence de CBR Calgary, (la station source). Décision 92-769. Société Radio-Canada Edmonton (Alb.). APPROUVÉ - Ajout des entreprises de distribution de radiocommunication suivantes: CBRF-FM Calgary, CHFA-1-FM Lethbridge, CHFA-2-FM Red Deer, CHFA-3-FM Peace River, CHFA-4-FM Hinton, CHFA-5-FM Grande Prairie, CHFA-6-FM Fort McMurray, CHFA-7-FM Falher, CHFA-8-FM Medicine Hat, Alb., à la licence de CHFA Edmonton (la station source). Décision 92-770. Société Radio-Canada, Edmonton (Alb.). APPROUVÉ - Ajout des entreprises de distribution de radiocommunication suivantes: CBXA-FM Chateh, CBXD Edson, CBXN-FM Fort McMurray, CBKC Fort Vermilion, CBXV-FM Fox Creek, CBXK-FM Fox Lake, CBWI Grande Cache, CBXP-FM Grande Prairie, CBKD High Level, CBXI-FM Hinton, CBXJ Jasper, CBXH-FM Jean D'Or, CBXM-FM Manning, CBXG-FM Peace River, CBXX Rainbow Lake, CBXS-FM Swan Hills, Alb., à la licence de CBX Edmonton (la station source). «Vous pouvez consulter les documents du CRTC; dans la "Gazette du Canada", Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de références; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111.»

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

ÉCOLO ÉCHOS...

L'emballage

EDMONTON - La remise des cadeaux de Noël laisse habituellement sur le sol un amoncellement de boîtes, de rosettes et d'emballages de papier et de plastique de toutes sortes. Afin de vous aider à réduire la quantité d'ordures pendant la période des Fêtes, des stands d'information sur l'emballage seront installés à tour de rôle dans 15 villes canadiennes entre le 19 novembre et le 12 décembre. Des préposés vous renseigneront sur les façons de choisir des produits comportant un minimum d'emballage et d'emballer les cadeaux en tenant compte de l'environnement. Les stands, qui seront parrainés par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement, la Fédération canadienne des municipalités et les villes hôtes, seront installés dans les grands centres commerciaux.



Radio-Canada Alberta

Semaine du 28 novembre au 4 décembre 1992

Samedi
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Scully rencontre
- 18h00 La soirée du hockey: Vancouver à Montréal
- 20h30 La bande des six
- 21h30 Métropolis
- 22h30 Le Téléjournal
- 22h50 LEADERSHIP 92
- 23h10 Télé-sélection: Tout feu tout flamme

Dimanche
- 17h00 Course destination monde
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h02 Découverte
- 19h00 Le dimanche
- 19h30 Spéciaux variétés: 10 ans vous voulez rire?
- 21h00 Les beaux dimanches: Kashtin: le tambour éternel
- 21h30 Les beaux dimanches: 60e anniversaire de Vincent-d'Indy
- 22h45 Le dimanche
- 22h48 Les nouvelles du sport
- 23h05 Le Clap
- 23h30 Ciné-Club: Police

Lundi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Taquinons la planète
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Jamais deux sans toi
- 22h00 La loi de Los Angeles
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h35 Second regard

Mardi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Comment ça va?
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Montréal P.Q.
- 22h00 Amérique 500, à la redécouverte du nouveau monde
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Millefeuille
- 00h00 Cinéma: Oriane

Mercredi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 L'enfer c'est nous autres
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 L'or et le papier
- 22h00 Enjeux
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: Sans famille, sans le sou, en quête d'affection

Jeudi
- 17h00 Les aventures de Tintin
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Tous pour un
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Lance et compte
- 22h00 Raison passion
- 22h30 À tout prix
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: Nous irons tous au paradis

Vendredi
- 17h00 Les années coup de coeur
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Les contes d'Avonlea
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point-média
- 21h00 Les grands films: Rafales
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: Birdy

TV5 L'EUROTÉLÉ ★ ★ ★ ★ ★

Semaine du 28 novembre au 4 décembre 1992

Samedi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Thalassa
- 19h00 Sacrée soirée
- 20h30 Musique classique
- 21h35 Bon week-end
- 22h05 Journal télévisé Suisse
- 22h35 Thalassa
- 23h35 Sacrée soirée
- 01h05 Radio France internationale

Dimanche
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 7 sur 7
- 19h00 Caractères
- 20h05 Ramdam
- 20h30 Musique classique
- 21h30 En appel
- 22h00 Journal télévisé Belge
- 22h30 7 sur 7
- 23h30 Caractères
- 00h35 Ramdam
- 01h00 Radio France internationale

Lundi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléobjectif
- 19h00 Bas les masques
- 20h05 Azimuts
- 20h35 Dossiers justice
- 21h10 Les fils Cardinaud
- 22h10 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h40 Téléobjectif
- 23h40 Bas les masques
- 00h45 Azimuts
- 01h15 Radio France internationale

Mardi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Tell quel
- 18h40 Mon oeil
- 19h00 Stars 90
- 21h00 Grand écran
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Tell quel
- 23h10 Mon oeil
- 23h30 Stars 90
- 01h30 Radio France internationale

Mercredi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Géopolis
- 19h00 Le jeune homme vert
- 20h00 Le divan
- 20h30 Musique classique
- 21h35 Autant savoir
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Géopolis
- 23h30 Le jeune homme vert
- 00h30 Le divan
- 01h00 Radio France internationale

Jeudi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Faut pas rêver
- 19h00 Envoyé spécial
- 20h30 Musique classique
- 21h30 Montagne
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Faut pas rêver
- 23h30 Envoyé spécial
- 01h00 Radio France internationale

Vendredi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 La surditude guinéenne
- 19h00 Bouillon de culture
- 20h30 La poudre aux yeux
- 21h35 Embarquement porte N°1
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 La surditude guinéenne
- 23h30 Bouillon de culture
- 01h00 Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*43*
Edmonton	*Vidéotron*	*37*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

• Soirée francofun

Encan pour Canards Illimités

ALAIN BERTRAND

CALGARY- Fondé durant les années 1930, Canards Illimités est un organisme à but non lucratif qui se donne comme but la préservation des marécages et marais, lieux de nidification par excellence de la gent palmipède.

C'est en février dernier qu'avait lieu au Kensington Delicafé à Calgary la première soirée francofun. Vu le succès inégalé de cette première, Mme Suzanne Sawyer a invité les communautés francophone et francophile à se rencontrer en l'honneur d'une levée de fonds pour Canards Illimités, le vendredi 6 novembre, à l'hôtel Delta Bow Valley de Calgary.

Cette soirée entièrement bilingue a été organisée par le «Comité Canards Illimités francofun de Calgary» qui se compose de Mesdames Francine Stewart, Line Martel, Claire Scott, Michèle Stanners, Suzanne Sawyer et Messieurs David Broderick, Robert LeBlond, Camil Simard, Gilles Châtelain et Ben Van de Walle.

La soirée a débuté à 18h00 par un encan silencieux au son de la musique du violoneux Charlie Chiasson, suivi d'un délicieux dîner grandement apprécié de tous. Une vente aux enchères des plus intéressantes a clôturé la soirée. Messieurs Robert Bergevin de Legal et Rock Fournier de Laval (Québec) étaient les enchérisseurs.

Bien connu à Calgary et ailleurs en Alberta, M. Bergevin en était à sa première expérience comme enchérisseur dans la langue de Molière. «C'était intéressant de pouvoir «encanter» en français dans l'Ouest canadien», explique-t-il. M. Rock Fournier, «le roi des enchérisseurs du Québec», est arrivé le jour même, gracieuseté de Canadian Airlines. «C'était une soirée bien organisée où nous nous sentions très chaleureusement accueillis. Les «encanteurs» étaient vraiment professionnels, acquiesce la coordonnatrice des bénévoles pour Ensemble au Canada, Mme Karen Schrauth. Il y avait un certain sentiment de bienveillance car nous savions que nous faisions notre part pour la protection de la nature». «Ce fut une idée géniale de combiner une soirée bilingue et une levée de fonds pour Canards Illimités. C'était très divertissant et j'y retournerai certainement l'an prochain», poursuit le consultant David Aftergood.

Les 70 personnes présentes, dont 50% étaient anglophones francophiles, ont permis à Canards Illimités de récolter 6 500 $.



LE FRANCO 465-6581

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Le bureau de direction est à la recherche d'un(e) gérant(e) pour la gestion du Manoir St-Thomas, à Edmonton, et aussi d'un concierge pour l'entretien journalier du Manoir. Ces postes deviendront vacants vers les mois de mars ou avril 1993. Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 1er décembre 1992, à l'adresse suivante:

M. Raymond Poulin, président
8517 - 83 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 1A9



AFCA régionale de Rivière-la-Paix

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(TIVE) RESPONSABLE DU DOSSIER RADIO COMMUNAUTAIRE

Exigences requises:
- connaissance en comptabilité
- bonne connaissance du français oral et écrit
- expérience en coordination de projets
- vif intérêt pour la francophonie albertaine
- disponibilité à assister à des réunions en plus de l'horaire régulier

Description du poste: Sous la supervision de l'agent de développement de la régionale, le candidat aura la responsabilité de la comptabilité de l'Association et de l'implantation d'une radio communautaire.

Salaire: à négocier

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le **4 décembre 1992** à:

ACFA régionale de Rivière-la-Paix
a/s Denis Desgagné
C.P. 718
Falher, Alberta
T0H 1M0

Les investissements du Réseau CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante; et
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

La déclaration de l'année civile en cours que le Réseau CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1991 et les prévisions pour 1992 et 1993. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DU RÉSEAU CP RAIL EN 1991 dans le matériel et les installations ferroviaires (Alinéa 29(1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) (en milliers)

	OUEST DU CANADA	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES
Traction	2 041 $	633 $
Autre matériel roulant	837	-
Voies	80 237	26 566
Triages et installations de réparation et de fabrication	7 039	2 206
Points de chargement et déchargement (terminaux)	908	-
DÉPENSES TOTALES	91 062 $	29 405 $

DÉPENSES DU RÉSEAU CP RAIL EN 1991 pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales (Alinéa 29(1) (c) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

Rails et attaches	6 355 951 $
Aiguillages	2 084 462
Tournées de la voie	4 399 747
Autre entretien de la voie	4 876 301
Déneigement	2 054 868
Bâtiments le long de l'emprise	156 483
Ponts et ponceaux	1 777 035
Traverses	2 236 598
Renouvellement du ballast et nivellement	6 387 482
Désherbage et clôtures	2 434 629
Fossés et remblais	975 078
Divers	950 288
TOTAL	34 688 922 $

(NOTA : Aux dépenses d'entretien ci-indiquées s'ajoutent 4 679 000 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1991 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DU RÉSEAU CP RAIL EN 1992-1993 dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales (Alinéa 29(1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) Soumis le 16 avril 1992

1. Traction

Le programme d'immobilisations de CP Rail pour les deux prochaines années comprend l'acquisition de 60 locomotives diesel d'occasion. En 1992, CP Rail prévoit acquérir 20 locomotives d'occasion au coût d'environ 7 millions de $ et, en 1993, CP Rail prévoit acquérir 40 autres locomotives d'occasion au coût estimatif de 14,5 millions de $.

Le trafic ferroviaire additionnel des prochaines années sera aussi manutentionné au moyen du parc de traction actuel grâce au rendement accru des locomotives obtenu en les dotant du système antipatinage, ou système PTC (Positive Traction Control). Le système antipatinage est un dispositif conçu pour accroître l'adhérence aux rails des roues de locomotive, en contrôlant le dérapage.

À la fin de 1991, deux cent vingt-quatre (224) locomotives à six essieux, de 3000 HP, étaient munies d'un système antipatinage. On prévoit que, vers la fin de 1992, dix (10) autres locomotives de 3000 HP seront dotées d'un système à microprocesseurs qui les rendra comparables aux locomotives munies du système antipatinage.

D'après nos prévisions actuelles quant à la demande de transport, CP Rail devra louer d'autres locomotives en 1992 et en 1993 afin de manutentionner les surplus saisonniers de trafic.

2. Wagons

CP Rail doit veiller à ce que son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande. Afin de fournir de façon efficace la capacité en wagons nécessaire au système, il faut pouvoir compter sur les efforts conjoints de tous les participants.

Au 31 décembre 1991, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail comptait 444 wagons couverts et 9 311 wagons-trémies couverts fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts que CP Rail doit fournir pour compléter l'essentiel du parc céréalier variera en fonction de la demande.

Avec le temps, le parc de wagons couverts de CP Rail diminuera par suite de l'usure. En 1986, CP Rail a mis en oeuvre une politique consistant à limiter l'utilisation des wagons couverts aux seules lignes où la capacité de chargement ne permet pas l'utilisation efficace de wagons-trémies couverts. La rationalisation de ces lignes se poursuit afin d'assurer un service de transport des céréales plus efficace par l'élimination ultérieure du recours aux wagons couverts.

Le chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de nouveaux wagons-trémies couverts pour satisfaire à la demande prévue pour 1992-1993. À plus long terme, le processus de rationalisation des lignes secondaires de l'industrie céréalière se traduira par une meilleure utilisation des wagons et par l'accroissement de la capacité du parc céréalier actuel.

3. Voie

a) Travaux de renouvellement

Voici les projets de renouvellement de la voie prévus par CP Rail pour l'ensemble du réseau en 1992 et 1993 :

	Approuvé pour 1992			Prévu pour 1993		
	EST	OUEST	TOTAL	EST	OUEST	TOTAL
Rail neuf (milles)	49	68	117	52	114	166
Rail de réemploi (milles)	5	42	47	13	66	79
Ballast (milles)	59	165	224	38	220	258
Traverses (en milliers)	152	596	748	197	600	797

b) Capacité des lignes principales

En 1992 et 1993, la ligne principale de CP Rail entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante. Le programme de six ans pour le prolongement d'embranchements entre Swift Current et Calgary se poursuivra en 1992. Lorsque ce projet sera achevé, en 1993, CP Rail aura prolongé 3 embranchements dans la subdivision de Brooks et 9 embranchements dans la subdivision de Maple Creek.

c) Embranchements particuliers

CP Rail est consciente des efforts déployés par les exploitants de silos en série pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos en région rurale et elle comprend que l'accroissement de la capacité des voies de silo serait avantageux à la fois pour les producteurs céréaliers et pour le chemin de fer. Aussi, CP Rail contribue-t-elle aux frais de construction et de prolongement de voies de silos en vue d'assurer la manutention plus efficace des wagons céréaliers.

CP Rail s'est engagée à effectuer des améliorations qui accroîtront l'efficacité du système de manutention et de transport des céréales et permettront de ce fait au chemin de fer d'accroître sa capacité et son service. Un système de transport ferroviaire plus efficace fera baisser les prix de transport pour les producteurs de céréales de l'Ouest.

d) Expansion

En 1992, CP Rail compte entreprendre les projets d'immobilisations ci-après, dans l'ouest du Canada, qui auront des répercussions positives sur le transport de toutes les marchandises :

- Acquisition de 20 locomotives diesel d'occasion afin d'améliorer la capacité du parc de traction servant à manutentionner les marchandises en vrac dans l'ouest du Canada. On prévoit un coût total de 5,6 millions de $, en 1992, pour ces locomotives d'occasion qui peuvent être attribuées au transport ferroviaire dans l'ouest du Canada.
- Projets d'immobilisations portant sur les embranchements tributaires du transport des céréales, qui rendent l'exploitation plus efficace, au coût total prévu de 1,6 million de $, en 1992. Ce programme d'immobilisations comprend des travaux sur des ponts dans les subdivisions de Tisdale et de Willingdon, au coût total estimatif de 1,5 million de $ en 1992.
- Poursuite des travaux de modernisation à l'atelier diesel d'Alyth (Calgary) au coût total prévu de 0,9 million de $, en 1992. Ces travaux comprennent la construction d'un nouveau réservoir de stockage du carburant à Alyth, au coût total prévu de 0,7 million de $, en 1992.
- Poursuite des projets d'accroissement de la capacité des voies de silos dans l'ouest du Canada afin de rendre plus efficace la manutention des wagons céréaliers. On prévoit des coûts totaux de 1,3 million de $, en 1992, pour ces projets.
- Installation de la commande centralisée de la circulation dans les subdivisions de Brooks et de Maple Creek, répartie sur une période de six ans débutant en 1992, au coût total prévu de 13,1 millions de $. En 1992, les immobilisations prévues pour ce projet atteindront 1,6 million de $.
- Modernisation du système de commande centralisée de la circulation de Vancouver, répartie sur une période de deux ans débutant en 1992. Le coût total de ce projet est de 2,1 millions de $ et les immobilisations prévues pour 1992 sont estimées à 1,0 million de $.
- Travaux de reconstruction des paravalanches de Laurie dans la subdivision des montagnes, répartis sur une période de trois ans débutant en 1992. Le coût total prévu de ce projet est de 5,8 millions de $ et les immobilisations prévues pour 1992 sont estimées à 1,8 million de $.
- Améliorations au système de communication ferroviaire, notamment développement des communications sol-train, dans la subdivision de Shuswap, division de Revelstoke. Le coût total prévu de ces projets est de 0,3 million de $, en 1992.



AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Aux termes du paragraphe 55(1) de la LTGO, le Réseau CP Rail doit «[tenir] des assemblées publiques pendant [la campagne en cours] dans chaque province de la Division de l'Ouest, afin de répondre aux questions et suggestions [des] producteurs concernant la fourniture par elle de services de transport du grain». Comme l'indique la Loi, le but de ces assemblées est de permettre à la compagnie «d'améliorer sa compréhension des problèmes de transport des producteurs réels». Afin de satisfaire à cette exigence, le Réseau CP Rail prévoit tenir les assemblées suivantes en 1993 :

Le 20 janvier	– Quarry Park Visitor Reception Centre, North Main St. – Stonewall, Man.
Le 21 janvier	– Legion Hall, 401 North Railway St. – Boissevain, Man.
Le 3 février	– Légion royale canadienne 202, 5th Ave. East – Bow Island, Alb.
Le 4 février	– Salon Peace Hills, Wayside Motor Hotel – Wetaskawin, Alb.
Le 17 février	– Maple Creek Armouries – Maple Creek, Sask.
Le 18 février	– Memorial Hall, 423 Grand Ave. – Indian Head, Sask.

Dure fin de semaine pour les Oilers!

GUY SCHERRER

EDMONTON- Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas trop pour la troupe de Ted Green. Le mercredi 18 novembre dernier Edmonton recevait Vancouver et l'emporte 4 à 2. Le match suivant entre les deux mêmes équipes sur la glace des Canucks, le résultat a été bien différent, cette fois les Oilers ont été bafoués 9 à 0.

Dimanche 22 novembre, les Oilers recevaient les Islanders. 13 484 spectateurs ont bravé la première neige pour aller appuyer leur équipe. Après 5:55 minutes de jeu, New York s'inscrivait au pointage. Les partisans des Oilers ont dû attendre de voir leur équipe tirer de l'arrière par deux points avant que Petr Klima inscrive son dixième but de la saison et redonne un peu d'espoir à ses coéquipiers. Finalement la première période se termine 3 à 1 pour les Islanders. Les hommes de Al Arbour ont dominé sur tous les plans durant cet engagement.

En début de deuxième période Petr Klima marque son deuxième but de la soirée durant un avantage numérique. Ce deuxième point au tableau indicateur a donné des ailes à tous ses coéquipiers ainsi qu'un regain de vie chez les spectateurs. Les Oilers ont pu marquer deux autres buts sans riposte et ainsi sortir de la patinoire après 40 minutes de jeu avec un avantage de 1 but. Cette fois, se sont les Oilers qui ont dominé la période.

La troisième période, la décisive, a été dominée par New York. Ce sont eux qui ont marqué le premier but pour créer l'égalité. Par la suite Edmonton reprend les devants, mais peu de temps après l'égalité est recréée. Tout au long de cet engagement les Islanders ont été menaçants et ont manqué quelques belles chances de marquer. Après 60 minutes de jeu c'est 5 à 5.

Les 5 minutes de sur-temps n'ont pas permis de déterminer un gagnant. Il est à noter que durant ce match, Pierre Turgeon (NYI) a réussi un tour du chapeau pour ainsi mériter la première étoile. Pour sa part Petr Klima (EDM) a récolté 2 buts et 1 passe, pour recevoir la deuxième étoile. La troisième étoile a été décernée à Benoît Hogue (NYI).

Après 21 joutes cette année les Oilers ont accumulé 17 points au classement général de la L.N.H. exactement comme l'an passé.

UN PEU D'HISTOIRE

La coupe Stanley fête ses 100 ans cette année. Elle est le plus vieux trophée de sport professionnel en Amérique du Nord. C'est en 1893 que Frederick Arthur, Lord Stanley, donna le trophée pour couronner le championnat de hockey amateur du Canada. Quelle est la première équipe à avoir remportée le trophée?

CALENDRIER SPORTIF FRANCOPHONE

Le samedi 12 décembre le Club de plein-air francophone offre une soirée de patinage dans un parc de la ville d'Edmonton, pour informations 469-4401

Le dimanche 13 décembre le Club de plein-air francophone offre de l'escalade, pour informations 469-4401



INVESTISSEMENTS DU CN DANS LE TRANSPORT DES CÉRÉALES

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

État des investissements réalisés et des projets d'investissement

Conformément aux dispositions de la LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST

INVESTISSEMENTS FERROVIAIRES CÉRÉALIERS EN 1991

INTRODUCTION

La présente déclaration est établie en application des dispositions de l'*alinéa 29) (1) a)* de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest, et décrit les* immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de *transport céréalier adéquat, fiable et efficace.*

Bien que cet alinéa de la Loi porte précisément sur les immobilisations, il est à noter que les seules dépenses en immobilisations ne permettent pas *d'offrir le niveau et la qualité de services de transport qu'il faut pour soutenir* la concurrence dans le contexte actuel de déréglementation actuel. Par conséquent, le CN a pris des moyens pour devenir une entreprise davantage axée sur le marché, plus réceptive et plus efficace et sa stratégie commerciale repose sur ce qui suit :

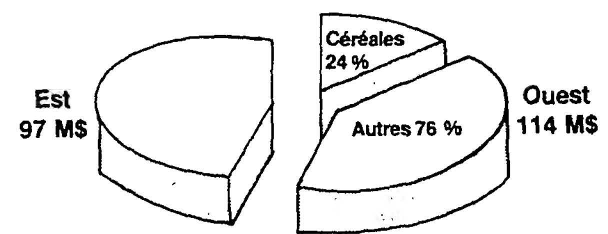
- Spécifications relatives au temps d'acheminement de l'embranchement de l'expéditeur à celui du destinataire, ou de quai à quai :
- Fiabilité de l'acheminement conformément aux spécifications ;
- Heures de ramassage et de livraison répondant aux besoins d'exploitation de la clientèle ;
- Compétitivité des prix tenant compte de la qualité des services ;
- Fourniture de matériel de qualité à la clientèle ;
- Réduction des pertes et avaries relatives aux envois de la clientèle ;
- Communication de grande qualité entre la clientèle et le personnel du CN de tous les niveaux, et ;
- Amélioration de la circulation de l'information entre le CN et sa clientèle.

Nous surveillerons de près notre performance et prendrons de nouvelles initiatives afin de continuer à nous améliorer à long terme.

Bien que les volumes de céréales aient considérablement augmenté au cours des deux dernières années, les recettes marchandises globales n'ont pas connu l'accroissement que nous avions prévu en 1990, en raison de changements survenus dans les pressions exercées sur la concurrence résultant de la faiblesse de l'économie et de la surcapacité générale du secteur du transport marchandises. Les pressions sur l'encaisse nous ont donc obligés à revoir et à modifier nos plans d'immobilisations et d'exploitation en 1991.

Les dépenses en immobilisations de CN Rail en 1991 totalisent 211,4 M$, dont une participation de 16,4 M$ par des tiers. Comme l'illustre le tableau ci-*dessous, quelque 114 M$ ont été engagés dans l'Ouest. De cette somme,* 27,6 M$ sont des investissements céréaliers :

CN RAIL
IMMOBILISATIONS DE 1991



Immobilisations réeles du CN en 1991
(en millions de dollars)

	Ouest	Céréales
Matériel roulant	35,8	4,9
Installations fixes	47,8	13,8
Autres installations	30,4	8,9
Total	114,0	27,6

MATÉRIEL ROULANT

La fourniture de locomotives de manoeuvre fiables, polyvalentes et efficaces était l'un des éléments essentiels du programme de rationalisation des ateliers de réparations secondaires du CN. Quarante et une locomotives, dont 26 locomotives de triage GS-418 et 15 locomotives de manoeuvre de ligne GR-418 à puissance moyenne, ont été remises à neuf en 1991. Au total, les dépenses en immobilisations ainsi que les charges d'exploitation se sont chiffrées à 867 000 $ par locomotive en 1991. Ces locomotives peuvent être utilisées à des endroits éloignés ou entrer dans la composition de trains à grande vitesse ou permettre l'exploitation des trains sans fourgon de queue. Ces travaux permettront de prolonger de 15 ans la vie utile des locomotives de cette catégorie.

En 1991, le CN a poursuivi le programme d'installation de graisseurs de boudins sur toutes les locomotives à grande puissance de son parc et 175 locomotives ont donc été équipées de ces graisseurs qui, en réduisant la force de frottement, permettent de réaliser des économies de carburant d'environ cinq pour cent.

INSTALLATIONS FIXES

En 1991, le CN a posé dans l'Ouest 81 milles de rails neufs, 12 milles de rails de remploi, 257 000 verges cubes de ballast et 109 000 traverses de bois, ce qui représente des immobilisations de 47,8 M$. De plus, des travaux de renouvellement des ponts et des ponceaux, de stabilisation et de drainage, et d'installation de dispositifs contre les éboulis ont été réalisés afin de garantir l'intégrité et la sécurité des installations. Une somme d'environ 3,3 /M$ a été consacrée, dans l'Ouest, à l'amélioration et au remplacement des installations de signalisation et de communication.

Le projet pilote du Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) s'est poursuivi dans les subdivisions de Fraser et de Tête jaune, en Colombie-Britannique. Nous avons élaboré les spécifications applicables au repérage des trains et à la commande des aiguillages à partir de la locomotive. Ce projet, ainsi que les nombreux essais effectués en laboratoire et sur le terrain visant à vérifier la sécurité et le bon fonctionnement du système, se poursuivront en 1992.

AUTRES INSTALLATIONS

Après avoir déterminé que les ateliers de Transcona, à Winnipeg, seraient les installations principales du réseau CN pour les grosses réparations de wagons et de locomotives, nous avons entrepris divers programmes d'amélioration. En 1991, on a effectué la majeure partie du gros ouvrage de construction de l'atelier de la traction, qui comprend les installations de peinture et de nettoyage des locomotives ainsi que le chariot transbordeur. Ces travaux de construction, qui s'échelonnent sur deux ans, prendront fin au début de 1992.

En 1991, le programme en cours prévoyant le remplacement du matériel de secours sur rails par des grues de relevage rail-route mobiles et polyvalentes a été reporté. Toutefois, en raison des longs délais de livraison, on nous a permis de faire un appel d'offres à la fin de 1991, et nous avons com*mandé en 1992 une grue de 750 000 $, dont nous prendrons livraison au* début de 1993 et qui sera affectée à l'Ouest.

Le nouveau Centre de gestion de l'exploitation (CGE) du CN, dont la réalisation a coûté 7 M$ et qui se trouve à Montréal, a officiellement été mis en service en mars 1991. Ce centre permet au personnel chargé de la planification de prévoir et d'éviter les problèmes jusqu'à 48 heures à l'avance, sur quelque 30 000 kilomètres de voies. L'ordinateur du CGE relie tous les éléments du réseau du CN qui influent sur l'acheminement des trains et vise à améliorer la ponctualité par le biais d'une meilleure gestion des locomotives, des équipes, des unités de détection et de freinage, et de la stratégie d'entretien de la voie.

L.T.G.O.-PARAGRAPHE 29(1)(C) DÉPENSES D'ENTRETIEN DES LIGNES DU CN TRIBUTAIRES DU TRANSPORT DU GRAIN DÉPENSES TOTALES POUR 1991

Entretien de la voie	10,342,883 $
Rails et petit matériel de voie	221,317 $
Traverses	750,123 $
Ballast	716,442 $
Soudage, meulage et essais	390,224 $
Ponts, ponceaux	1,347,725 $
Installations de l'entretien de la voie	544,870 $
Déneigement	2,161,468 $
Total	$16,475,052 $

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PLANS D'INVESTISSEMENTS 1992 ET 1993

La présente déclaration est établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest,* et décrit les plans d'investissements de CN Rail pour les exercices 1992 et 1993.

Les plans d'investissements du CN sont axés sur l'identification et la satisfaction, de façon rentable, des besoins de la clientèle. En réponse à la lente amélioration de la situation commerciale, le CN prévoit investir quelque 345 M$ dans le secteur ferroviaire canadien en 1992, soit envion 150 M$ de plus qu'en 1991, année marquée par une importante baisse à ce chapitre. Le plan commercial du CN élaboré à la fin de 1991 prévoit, si l'amélioration tant attendue de la conjoncture économique se matérialise, des immobilisations supplémentaires de 15 M$ en 1993. Le tableau ci-dessous tient compte des immobilisations projetées dans l'Ouest pour 1992 dont les investissements céréaliers. À noter que le total des immobilisations de 1992 pour l'Ouest comprend un don de 17,5 M$.

CN Rail - Plan d'immobilisations 1992
(en millions de dollars courants)

	Prévisions 1992	
	Ouest	Céréales
Matériel roulant	78,6	5,0
Installations fixes	101,6	24,1
Autres installations	34,3	10,5
Total*	214,6	39,6

*Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

MATÉRIEL ROULANT

Depuis 1981, plus de 200 engins à puissance moyenne faisant partie du parc de locomotives GR-17 ont été remis à neuf et convertis en engins de type 418. Nous disposons ainsi de locomotives à puissance moyenne modernes, efficaces et polyvalentes que nous utilisons dans les triages et les embranchements secondaires. Ce programme s'échelonnera encore sur les deux prochaines années : 39 locomotives GR-17 seront remises à neuf en 1992 et 20, en 1993. Au total, les dépenses en immobilisations ainsi que les charges d'exploitation se chiffrent à 928 000 $ par locomotive.

Le CN amorce actuellement la revalorisation des plus vieux engins de son parc de locomotives à grande puissance (de 3 000 à 4 000 HP), afin d'en améliorer la fiabilité, d'assurer la sécurité et le confort des équipes et de doter ces engins d'équipements des plus perfectionnés. Le plan de revalorisation du parc de traction prévoit ce qui suit : a) le remplacement des plus vieilles locomotives par des engins de 4 000 HP et b) la remise à neuf des locomotives de 3 000 HP. En 1992, nous avons commandé 25 locomotives GE neuves de 4 000 HP au coût total de 42,5 M$, dont la livraison est prévue pour 1993. En 1992, dix locomotives GF-30 seront converties en GF-630, et nous prévoyons remettre à neuf 30 engins GF-30 à forte puissance en 1993.

Le CN a conclu un contrat de location prévoyant l'utilisation partagée de 1 000 wagons-trémies couverts pour répondre aux besoins de pointe durant le premier semestre de chaque année de la période 1992 à 1996. Burlington Northern utilisera les wagons durant le deuxième semestre de chacune de ces années.

En 1992, le CN lancera un programme d'une durée de trois ans, évalué à 20,5 M$ et visant à équiper quelque 60 000 wagons de balises d'identification et à installer des interrogateurs à des endroits stratégiques le long de la voie. Cette technologie, que l'Association of American Railroads (AAR) a rendu obligatoire pour tout le secteur ferrroviaire nord-américain, permettra d'obtenir des informations plus précises, plus complètes et plus à jour sur l'acheminement des wagons et sur l'état des envois. Elle complétera d'autres initiatives telles que la consignation informatisée des ordres de travail, le Système de suivi-clients, le Système de suivi stratégique du trafic et l'échange de documents informatisés qui, ensemble, contribuent grandement à la prestation de services de transport par fer de qualité supérieure à tous nos clients, y compris ceux du secteur céréalier.

INSTALLATIONS FIXES

Par rapport à 1991, nous consacrerons 53,8 M$ de plus à la construction et à l'entretien de la voie dans l'Ouest en 1992. Quelque 114 milles de rails et 296 000 traverses en bois seront remplacés. En outre, 496 000 verges cubes de ballast et 473 000 anticheminants additionnels seront installés dans le but de stabiliser la superstructure de la voie. Nous dégagerons une somme de 5,6 M$ pour la stabilisation de la plate-forme de la voie et améliorerons la sécurité de l'exploitation en posant des détecteurs de chaleur ou des détecteurs de boîtes chaudes au coût de 805 000 $.

Dans le complexe de Vancouver, le précieux pont enjambant le fleuve Fraser sera solidifié au coût de 14,3 M$, alors qu'une somme de 10,7 M$ sera engagée dans la revalorisation ou le remplacement d'autres ponts et dans le remplacement de ponceaux par des buses en acier, là où la chose est pos*sible. La réorganisation des effectifs d'entretien de la voie, des ponts et de la* signalisation est tributaire de la fiabilité des moyens de transport. Une somme d'environ six millions de dollars sera donc consacrée au remplacement de véhicules routiers à l'usage de ces effectifs. Nous revaloriserons notre matériel de travaux, tel que les régaleuses à ballast et les cramponneuses, par le biais de remplacements au coût de 3,5 M$ et de remises à neuf au coût de 0,9 M$.

La construction d'un embranchement de 22 milles, estimée à 25 M$, améliorera grandement les services que nous offrons à la société Alberta Pacific Forest Industries. Le parachèvement du nouveau terminal intermodal à levage par le haut, qui fait partie du triage Thornton du CN, coûtera 10,4 M$ en 1992. Des immobilisations de 1,8 M$ et des charges d'exploitation de 4,5 M$ ont été prévues, dans le budget de 1992, pour l'agrandissement des tunnels entre Edmonton et Vancouver afin de permettre l'acheminement des trains de conteneurs gerbés (9 pi 6 po de haut).

AUTRES INSTALLATIONS

La machine à reprofiler les roues de locomotives sans avoir à les déposer, qui a été commandée en 1991, sera livrée et installée en 1992 à l'atelier diesel du triage Calder à Edmonton, au coût de 880 000 $. Nous avons commandé, pour livraison au milieu de 1992, un locotracteur de 525 000 $ pour l'atelier du matériel remorqué de Symington à Winnipeg. Les installations des wagonniers du triage Thornton à Vancouver seront remplacées par un nouveau bâtiment coûtant 200 000 $.

La majeure partie des travaux de modernisation et de revalorisation des installations de la Traction à Transcona (Winnipeg) a été réalisée en 1991. En 1992, nous consacrerons 389 000 $ à la revalorisation de l'aire de remise à neuf des locomotives. Nous améliorerons le complexe de Transcona en y construisant une installation de remise à neuf d'attelages qui utilise la trempe comme traitement thermique et qui, de ce fait, permet de se conformer aux récentes normes établies par l'AAR.

Le CN dispose de deux centres informatiques. Celui de Montréal est utilisé pour divers systèmes de gestion alors que celui de Fort Rouge (Winnipeg) est utilisé pour les systèmes essentiels à l'exploitation et comme point d'accès principal aux systèmes du CN par les systèmes des clients. Les systèmes d'exploitation assurent la gestion informatisée du trafic (TRACS), l'exploitation intermodale, ainsi que la gestion des équipes et du parc de véhicules routiers. Le centre de Montréal sert d'installation de secours pour celui de Fort Rouge et, dans le cas de TRACS, une base de données parallèle est tenue à jour à Montréal afin de permettre, s'il y a lieu, le transfert immédiat des activités.

Les projets approuvés pour 1992 et totalisant environ 2,2 M$ visent à accroître la capacité et la disponibilité des systèmes par le remplacement de processeurs et d'unités de stockage pour gros ordinateurs et par l'installation de contrôleurs plus perfectionnés. Des améliorations seront également apportées en matière de communications, dans la seconde moitié de 1992, afin de pouvoir traiter le volume croissant des opérations.

Nous avons planifié pour 1993 l'installation d'une nouvelle version du Système d'inventaire informatisé du triage (YIS) qui fonctionnera sans interruption et sera insensible aux défaillances. Dans l'Ouest, l'exploitation de ce système sera centralisée à Fort Rouge. Par ailleurs, des travaux d'amélioration mécaniques et électriques devraient se dérouler concurremment au centre de Fort Rouge afin de permettre la prise en charge d'un plus grand volume d'activités.

Comme nous l'avons indiqué dans des documents antérieurs, le CN participe conjointement avec les producteurs et les exploitants de silos à un programme ayant pour but de déterminer les possibilités d'investissements qui permettraient d'améliorer l'efficacité du système de manutention des céréales, y compris la revalorisation et le prolongement des voies d'accès aux silos. Le CN continuera, au cours des deux prochaines années, d'engager des fonds dans des projets de cette nature.



CN CÉRÉALIER NATIONAL

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

CALGARY

La Société de théâtre de Calgary recherche des metteurs en scène et des assistants metteurs en scène pour ses deux prochaines pièces de théâtre. Les entrevues auront lieu durant la 1ère semaine de décembre et les auditions pour les comédiens vers la mi-décembre Info: Nicole Gratton au 239-1568 après 18h. (25-12)

CENTRALTA

Si vous ou vos parents avez habités la région de Legal, Vimy, Waugh ou Fedorah, vous êtes invités à soumettre l'histoire de votre famille d'ici le 31 décembre prochain, à: Histoire de Legal, C.P. 163, Legal, Alberta T0G 1L0. Info: Cora deChamplain au 961-3048 (18-12)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

La Fédération des ainés franco-albertains offre une session de formation aux ainés les 4, 5 et 6 décembre prochains à la Faculté Saint-Jean. Date limite d'inscription le 1er décembre. Info: 465-8965. (4-12)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la Maison St-Joseph, 8410 - 89 Rue. Info: 469-3073. (J.A.)

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Un dictionnaire bio-bibliographique des auteurs francophones de l'Ouest est en préparation. Nous faisons appel à ceux qui auraient produit des oeuvres de création littéraire ou des sciences humaines ou sociales. Veuillez nous communiquer vos nom, adresse et no. de téléphone et nous vous ferons parvenir un formulaire à remplir, à: Gamila Morcos, Faculté Saint-Jean, 8406 - 91 Rue, Edmonton, T6C 4G9. (11-12)

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

JASPER

Le club social est ouvert le mercredi et le samedi entre 19h et 1h.. Info: 852-5875 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864 ou Hilaire Fortier au 476-5807.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

APPEL AUX AUTEURS

Un dictionnaire bio-bibliographique des auteurs francophones de l'Ouest est en préparation, et les responsables souhaiteraient ne manquer aucun nom. Aussi faisons-nous appel à tous ceux et celles qui auraient produit des oeuvres de création littéraire, ou des ouvrages traitant d'un sujet en sciences humaines ou sociales.

Si vous avez au moins un livre publié par une maison d'édition commerciale, veuillez nous communiquer vos nom, adresse et n° de téléphone; nous vous enverrons alors un formulaire standardisé à remplir.

Adressez votre correspondance à:
Gamila Morcos, Faculté Saint-Jean, 8406-91e Rue, Edmonton, ALBERTA, T6C 4G9.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

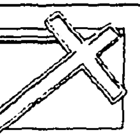
Gardienne demandée non-fumeuse pour bébé de six mois à temps partiel, préférablement à Millwoods. Info: Jacqueline au 462-1843 (04-12)

Recherche gardienne francophone à temps partiel chez moi, près de l'école Ste-Jeanne-D'Arc. Appelez Lyse au 466-7454. (4-12)

«Nanny» à domicile demandée pour jeune bébé (Goldbar)Qualifications et références nécessaires. Appelez Linda au 469-2152 (11-12)

CALGARY

«J'arrive de France et j'habite Calgary. Désire apprendre l'anglais. Qui peut me prêter ses livres et cassettes pour autodidacte débutant. Info: Thomas Nguyen au 256-2382 (4-12)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Le Franco 465-6581

CARTES D'AFFAIRES

ABONNEZ-VOUS

LE FRANCO 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2

NOM____________________

ADRESSE____________________

__________ CODE POSTAL__________

Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco.
(En lettres moulées S.V.P.)

TARIFS:
1 an : 19,26$
2 ans: 34,24$
(TPS incluse)

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement **GRATUIT** au **FRANCO**. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

ANNUAIRE 93 ANNUAIRE 93 ANNUAIRE 93 ANNUAIRE 93 ANNUAIRE 93 ANNUAIRE 93

L'ANNUAIRE,

C'EST REPARTI!



LE FRANCO offrira une nouvelle édition de l'ANNUAIRE en mars 1993 et invite tous les professionnels, commerçants et organismes qui donnent un service en français à renouveler leur inscription ou leur annonce publicitaire dans le cadre de la **campagne de sollicitation** qui a débuté le **26 octobre** dernier et qui se prolongera jusqu'au **15 janvier 1993**.

L'ANNUAIRE1993 des organismes, commerçants et professionnels francophones de l'Alberta est un outil de référence très populaire et utile auprès de la population francophone et francophile de la province.

Notre représentant des ventes, **M. HERVÉ TARDIF**, est déjà à l'oeuvre et au cours des prochaines semaines, il communiquera avec tous les clients de l'an dernier.

Si vous connaissez des commerçants, des professionnels et des organismes qui sont intéressés à une inscription ou à une annonce dans la prochaine édition de l'ANNUAIRE, vous n'avez qu'à les inviter à communiquer sans tarder avec:

HERVÉ TARDIF
Représentant des ventes
Tél.: 469-7076

LE FRANCO
Tél.: 465-6581
Télécopieur: 465-3647

ANNUAIRE 93 ANNUAIRE 93 ANNUAIRE 93 ANNUAIRE 93 ANNUAIRE 93 ANNUAIRE 93